

Office du Niger : Plus de 6 milliards de FCFA pour la gestion de l'eau et la maintenance des infrastructures hydrauliques

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 23 JUIN 2020

630

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Cour constitutionnelle du Mali

La chute d'un pilier du régime



Contribution : IBK Au-delà d'un homme un système à bout de souffle



Crise malienne : Le pire a été évité !



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE !**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Une	Cour constitutionnelle du Mali : La chute d'un pilier du régime	P.4
Brèves	Processus de paix au Mali : Les femmes siègent désormais au Comité de Suivi de l'Accord	P.12
	Les défis de la gouvernance en Afrique de l'Ouest : Trafic de drogue et corruption	P.12
	Montée du palais de Koulouba à Bolibana en commune III du district de Bamako : Les policiers dispersent des manifestants du m5-rfp à coup de gaz lacrymogènes	P.12
	Soulèvement populaire contre IBK et son régime : Le M5-RFP tient à atteindre son objectif	P.13
	Le secrétaire général de la Cour constitutionnelle, Dr Boubacar Diawara : «Je n'ai officiellement reçu aucune lettre de démission venant d'un membre de la Cour Constitutionnelle »	P.13
	Manifestation du 19 juin : L'assaut dit " final"	P.13
	Assemblée nationale du Mali : L'honorable Moussa Timbiné vit-il ses dernières heures de président ?	P.14
	Exclusivité Badjimé ka Nafiguïya : IBK reste	P.14
	Communiqué du Président de la Commission de l'Union africaine sur la situation au Mali	P.14
Actualité	Office du Niger : Plus de 6 milliards de FCFA pour la gestion de l'eau et la maintenance des infrastructures hydrauliques	P.16
	Agriculture : Le Mali s'achemine vers une crise alimentaire	P.17
	Circulation : Bamako la ville des Tricycles ou "Katakatani"	P.18
	Education financière et financement agricole : Des initiatives favorisant les jeunes	P.19
Politique	Contribution : IBK Au-delà d'un homme un système à bout de souffle	P.20
	Crise malienne : Le pire a été évité !	P.22
	Mali : Nouvelle démonstration de force des opposants au président IBK	P.23
Culture & société	Saison des pluies : Le calvaire des riverains des caniveaux à Bamako	P.25
International	Présidentielle en Côte d'Ivoire : Henri Konan Bédié annonce sa candidature à l'investiture du PDCI	P.26
	Guinée Conakry : Dr Ousmane Kaba crie haro sur la mal-gouvernance et le déni de la démocratie (Interview)	P.27
Sport	Championnat national de basket-ball : La reprise est prévue pour le 30 juin prochain	P.31
	Football : La ligue des champions se jouera jusqu'à son terme	P.32



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



Cour constitutionnelle du Mali : La chute d'un pilier du régime

La Cour constitutionnelle du Mali, la plus haute juridiction du pays après la Cour Suprême, s'est littéralement liquéfiée après la démission de cinq de ses membres et celle attendue de son Président Manassa Danioko. Jamais dans l'histoire du Mali démocratique institution aura été critiquée et vilipendée, à cause d'arrêts que les spécialistes ont qualifié d'inconstitutionnels et de manquements graves à sa déontologie du fait de son accointance avec le pouvoir exécutif et de son immixtion dans la vie politique du pays. Principale cible des contestataires de l'Arrêt n°2020-04/CC-EL du 30 avril 2020 portant proclamation des résultats définitifs du second tour des législatives de 2020 et la Délibération n°2020-02/CC-EL du 6 mai 2020 portant sur les demandes de sa rectification, la Cour constitutionnelle du Mali est vue comme le symbole de la dégénérescence du pouvoir d'IBK et aura ainsi perdu toute crédibilité alors qu'elle est censée être composée de magistrats, les 09 Sages, dont l'indépendance est, en principe, le credo. Avec la désintégration de la Cour constitutionnelle, le pouvoir d'IBK perd un de ses plus fervents soutiens. Le Président de la République est-il en train de perdre pied dans la crise sociopolitique qui traverse le pays depuis le 05 juin 2020 ou

tente-t-il de sauver ce qui peut encore l'être? Elle aura fait de la résistance pendant quelque temps mais a fini par céder sous la pression de la rue. La puissante Cour constitutionnelle du Mali au cœur de tous les scandales pour maintenir le pouvoir d'IBK vient de jeter l'éponge. Elle aura été sans doute sacrifiée par le Président de la République pour sauver ce qui reste de son pouvoir. Il s'agit d'un fait exceptionnel dans l'histoire du Mali démocratique.

Jamais au Mali, en effet, la Cour constitutionnelle n'a été obligée de démissionner dans la totalité de ses membres à cause de faits dénoncés par la classe politiques tant de l'Opposition politique que de la Majorité présidentielle. Il faut dire que Manassa Danioko et sa troupe ont dépassé toutes les limites de l'inconstitutionnalité, se dévouant corps et âme au Président de la République et à son pouvoir.

Quand 19 candidats à l'élection présidentielle de 2018 sur 25 ont mis en cause l'impartialité de la Cour constitutionnelle dans la proclamation des résultats de l'élection du Président de la République en 2018, beaucoup croyaient à la plainte de candidats malheureux qui refusaient de reconnaître leur défaite après



que des observateurs étrangers indépendants eurent décrété que l'élection s'était déroulée de façon satisfaisante et régulière. Convaincus de leur fait, ces candidats avaient longtemps contesté la légitimité d'IBK avant de se résoudre à accepter le fait accompli sans jamais reconnaître du reste la victoire du président proclamé. On peut ne pas adhérer aux thèses de cette opposition mais quand on a vu que des bureaux de vote entiers affichaient 90 à 100% de voix favorables au Président sortant, on ne pouvait que légitimement se poser des questions sur la régularité du scrutin. Pourtant, ces votes-là ont été validés par la Cour constitutionnelle du Mali après qu'elle eut débouté les adversaires d'IBK de tous leurs recours. Le même scénario se reproduisit pour le second tour avec le challenger Soumaila Cissé.

Par la suite, Me Mountaga TALL mènera une lutte solitaire mais déterminante contre la même Cour. L'Avocat et homme politique a réussi à décrédibiliser totalement l'institution judiciaire en étalant au grand Cour son incompetence et sa partialité. Les Maliens, quoique choqués, espéraient que la Cour constitutionnelle allait se rattraper lors des élections législatives des 29 mars et 19 avril 2020. Or grande sera leur surprise de découvrir l'Arrêt

de la Cour qui invalida une grande partie des résultats provisoires publiés par le Ministère de l'Administration territoriale. Ainsi, en plus des députés irrégulièrement présents ou absents du second tour selon la volonté des décideurs du jour, plus d'une trentaine de candidats proclamés élus par le MATD se vront spoliés de leur victoire quand la Cour constitutionnelle a annulé le vote parfois de bureaux entiers pour que les candidats de la Majorité présidentielle puissent gagner comme ce fut le cas de l'actuel Président de l'Assemblée nationale. L'injustice était flagrante, trop flagrante. Et pour la première fois au Mali, des manifestations de rue spontanées contre la Cour constitutionnelle éclataient dans plusieurs localités du pays dont la répression fera 06 morts à Sikasso. Cette fois, la Cour constitutionnelle et le pouvoir d'IBK auront dépassé toutes les limites de l'acceptable. La patience des Maliens aussi. L'Arrêt n°2020-04/CC-EL du 30 avril 2020 portant proclamation des résultats définitifs du second tour des législatives de 2020 et la Délibération n°2020-02/CC-EL du 6 mai 2020 portant sur les demandes de sa rectification, alliés à la crise sociale et sécuritaire, à la corruption et à une gouvernance catastrophique, ont cristallisé la colère des Maliens dont le M5-RFP

sera le moteur.

Les rassemblements du 05 et du 19 juin 2020 où des centaines de milliers de Maliens ont crié leur colère et leur dégoût du pouvoir d'IBK ont contraint celui-ci à prendre des mesures qui arrivent très tard. Dans le contexte actuel de la crise sociopolitique malienne, les décisions prises par IBK d'accepter les revendications salariales des enseignants alors en grève depuis 06 mois, de former un gouvernement d'union nationale et de revoir les conditions d'élection des députés à l'Assemblée nationale du Mali, apparaissent comme un aveu d'impuissance que le M5-RFP assimile au chant du cygne du pouvoir. Désormais le vieux Président est prêt à tout pour sauver sa présidence. C'est pourquoi il faut croire qu'il n'est pas étranger à la démission des membres de la Cour constitutionnelle qui est le signe de la connexion entre l'exécutif et le judiciaire. Privé de Cour constitutionnelle, l'État malien se trouve dans une situation inédite comme l'aura été le Mali lui-même depuis que les Maliens ont cru sage de confier leur sort à un Président qui s'est révélé totalement incapable depuis 07 années d'assumer la charge suprême de Président de la République. Après le jet d'éponge de la Cour constitutionnelle, il reste maintenant à régler le sort de l'Assem-



blée nationale qu'elle a largement contribué à mettre en place. Les jours de celle-ci sont désormais comptés. Cependant, l'Assemblée nationale reste la dernière carte d'IBK, celle par qui son pouvoir tient encore. Si l'Assemblée nationale venait à tomber, alors le Président de la République n'aurait plus aucun soutien car les conditions pour l'organisation d'un nouveau scrutin législatif ne seraient plus réunies. La Majorité présidentielle l'aura compris qui s'oppose catégoriquement à toute dissolution de l'Assemblée nationale qui signerait son arrêt de mort.

On le voit, jamais le pouvoir d'IBK n'aura été en aussi grand danger. Cependant le Président de la République n'aura à s'en prendre qu'à lui-

même. En effet, en 2013, ce sont plus de 77% des Maliennes et des Maliens qui, au cours d'un scrutin historique par la mobilisation populaire, ont mis leur confiance dans un homme que tous admiraient et dont tous louaient la droiture et la capacité à relever un Mali qui avait perdu son Honneur et sa Dignité. Très vite, dès les trois premières années de son règne, IBK aura montré des signes inquiétants de faiblesse dans la conduite des affaires de la République. Son obsession du pouvoir le poussa dans tous les compromis possibles y compris avec les femmes et les hommes qui se sont juré de conduire le Mali à sa ruine à cause de leur frénésie incontrôlable à s'enrichir, y compris aux dépens des Forces armées

et de sécurité du pays en guerre contre le terrorisme. C'est cette obsession du pouvoir qui l'amènera à exercer un pouvoir sans retenue sur la Cour constitutionnelle qui en fait les frais aujourd'hui. Personne ne pleurera la Cour constitutionnelle du Mali qui a été la honte de la Justice malienne pendant toutes ces années alors qu'elle était censée être la mesure de toute chose. IBK dans sa fuite en avant sacrifie la Cour constitutionnelle mais n'est pour autant pas tiré d'affaire. Car les semaines à venir seront déterminantes pour la survie politique du Président de la République.

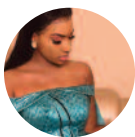
■ **Diala Thiény Konaté**



malikile.com
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

Malikilé
74^{ème}
MIGRATION IRREGULIERE :
48 MALIENS PERISSENT EN MER

Rokia Touré



#IMAM_MAHOUMOUD_DICKO sur la Radio Nieta ce matin : " Je suis étonné sur le fait que les gens m'accusent d'avoir connu IYAD AGALY. Il n'y a aucun politicien surtout ceux qui sont au pouvoir qui ne connaissent pas Iyag Agaly car il a été nommé au Consul du Mali à Djeddah en Arabie Saoudite en 2008.

Donc tout le monde lui connaît car c'est un malien alors qu'on arrête de distraire l'opinion "

#MALI_AFFAIRAGE, ALLONS au delà des émotions !



Seydou Dolo



"En creusant le puits de la trahison, il faut l'agrandir. La liste des victimes peut être longue."

Sagesse Malienne



Koulouba Actu

La Radio Joliba (105.0 FM) implantée au siège de Binthily communication sis au quartier Hamdallaye ACI 2000 de Bamako a organisé, le lundi 15 juin 2020, une journée spéciale pour la libération de l'honorable Soumaïla Cissé.

K

Deux thèmes ont été débattus par les experts au cours de deux émissions différentes. La première émission présentée par le journaliste Mohamed Attaher Halidou portait sur « Faut-il médiatiser les prises d'otages ? Cas de l'honorable Soumaïla Cissé enlevé depuis le 25 mars 2020 ». Il recevait sur son plateau les journalistes Serge Daniel, Alexis Kalembry, Ramata Diaouré et le blogueur Malick Konaté. La deuxième émission présentée par Oumar Traoré s'intitulait : « Que sait-on sur la détention de l'honorable Soumaïla Cissé ». Il avait comme invité Me Demba Traoré, secrétaire à la communication de l'Union pour la République et démocratie (URD) et Aly Tounkara, enseignant-Chercheur. C'est justement au cours de cette dernière émission que Me Demba Traoré a fait savoir que « Toutes les pistes sont à explorer » pour obtenir la libération du chef de file de l'opposition malienne.

Jeune Afrique



Yondo Black ne s'en cache pas, il ne recherche pas la compagnie des journalistes, convaincu qu'ils ont tendance à déformer ses propos. Figure politique des années de braise, au début de la décennie 1990, grand pourfendeur de « la dérive dictatoriale du régime de Paul Biya », l'ex-bâtonnier de l'Ordre des avocats préfère multiplier les tribunes assassines.



Fahad Ag Almahmoud



Le 1er faux pas de la démocratie au Mali serait la nomination d'un 1er ministre par AO Konaré qui n'est pas du parti majoritaire.

PINAL



Piqué sur un mur
À SON ENTERREMENT, IL N'Y AVAIT PERSONNE !

Dans un village vivait un riche homme, un boucher et un boulanger. Chaque jour que Dieu faisait, le boulanger passait dans chaque famille et donnait à chacun du pain. Il en était de même pour le boucher qui après avoir tué son bœuf, distribuait la moitié de la viande aux villageois.

Quant au riche homme, rien du tout.

Un jour le riche tomba malade, personne au village n'est parti lui rendre visite.

L'état de sa santé se détériorait de jour en jour et personne ne lui rendit visite. Il fini par succomber de sa maladie.

Il fut enterré par les membres de sa famille seulement, les villageois ayant refusés de les aider car pour eux, de son vivant, le richard n'avait rien fait pour eux.

Le lendemain du décès du riche homme, ni le boucher, ni le boulanger ne donnait encore quelque chose aux villageois.

Comme la situation se répétait chaque jour et que les habitants avaient l'habitude de recevoir de la viande et du pain chaque matin, ils partirent se plaindre auprès du boucher et du boulanger.

Les deux les firent savoir que c'était le richard qui achetait le pain et la viande afin qu'ils partagent aux villageois. Mais comme il n'était plus, eux aussi ont cessé de donner.

Les villageois sont rentrés tous tristes pour avoir causé du tort au richard.

Hélas!! C'était trop tard pour se faire pardonner.

Mon frère, ma sœur, ne préjugeons jamais quelqu'un.

Combien de fois nous avons eu tort de juger une personne avant de prendre connaissance de la réalité?

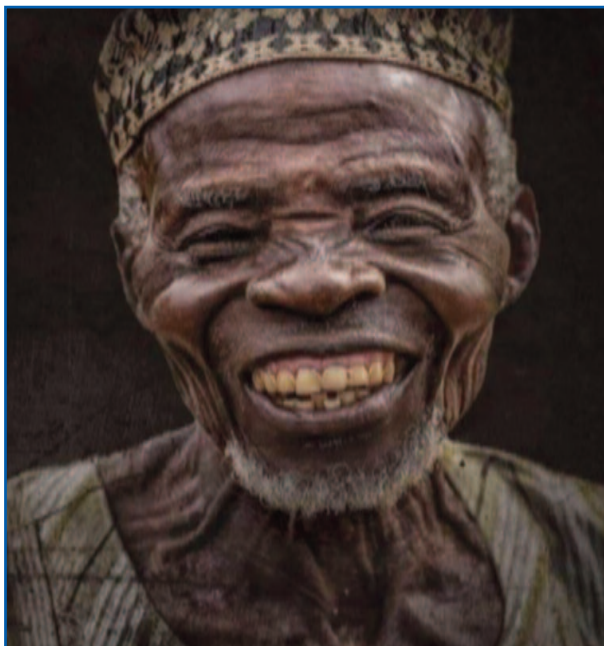
Que Dieu nous pardonne pour toutes nos erreurs!

Amen.

Tiré d'une histoire vraie.

Un texte de Diarrassouba Adama.

Photo d'illustration.



Abdoulaye Diakite

L'Assemblée nationale dans sa configuration actuelle constitue un problème pour la démocratie malienne et pour le pays.

Si elle doit être dissoute pour avancer vers la sortie de crise, qu'elle le soit ! Aucun sacrifice n'est au-dessus du Mali.

Honorable Moussa MARA



Bruno Djito Segbedji

La CEDEAO a fait une PAO et Dicko a évité le chaos!

Bruno Djito Segbedji

Et pourtant, Me Tall avait bien taclé Manassa pour ses ...malaxages!!

Bruno Djito Segbedji

Donc Manassa est... manassée, fuie comme la peste?

"Bientôt" libéré... Un "bientôt" trop élastique hein?



Moussa Ba

La CDEAO et le M5 -RFP mettent la balle dans la surface de IBK; à prendre ou à ???



Rasbath veut que M5 RFP suit Dicko à tord ou à raison. Pourquoi lui même ne suit pas son père par respect même si il a tord

Paul Diarra

Piqué chez l'ami de Koureïchy Cisse

La Cour Constitutionnelle du Mali.

Vu la Constitution;

Vu la loi N°97-10 du 11 février 1997 portant loi organique déterminant les règles d'organisation et fonctionnement de la Cour Constitutionnelle ainsi que la procédure suivie devant elle modifiée par la loi N°011 du 4 mars 2002;

Vu le règlement intérieur de la Cour Constitutionnelle;

L'article 4 de ce règlement intérieur dispose que : la Cour ne peut valablement délibérer que si cinq (5) au moins de ses membres sont présents.

En effet, avec la démission de 4 de ses membres plus celui qui est décédé, la Cour ne plus délibérer faute de quorum.

Nous plongeons encore dans la crise. Une Cour décriée, illégitime pour certains, accusé être le coauteur de la crise politique que notre pays traverse actuellement.

La situation deviendra encore dramatique si le reste des membres de la Cour venaient de démissionner et que le Président de la République viendrait aussi de dissoudre l'Assemblée Nationale.

Qui pour rendre les résultats définitifs de l'élection législative qui seront organisées?



Qui aussi pour nommer les 3 conseillers du Président de l'Assemblée Nationale ?

Étant donné que le mode de nomination des membres de la Cour est aussi critiqué.

Donc agissons avec intelligence pour ne pas sombrer dans l'abîme.

Ammy Baba Cisse



La Cour qui était le dernier recours court sans secours. Savez-vous pourquoi ? La République est en culotte!

Je cherche à comprendre le sens de ce communiqué



Aboubacar Sidick Fomba



Pourquoi adhérer au M5-RFP ?

Le M5-RFP est un Mouvement Populaire et patriotique pour le changement et la bonne gouvernance.

Le M5-RFP est aussi un Mouvement Républicain, Démocratique, laïque, progressiste, patriotique respectueux des valeurs, de l'honneur et de la dignité du Mali dans sa diversité.

Le M5-RFP n'est la propriété d'aucun clan politique ou de personnalités.

Le M5-RFP ne fera la promotion d'aucune personne mais du Mali.

Le M5-RFP est un Mouvement de lutte contre la mauvaise gouvernance et la prédation politique.

Le M5-RFP est un Mouvement Populaire de la restauration des valeurs démocratiques populaires, de l'honneur et de la dignité du Mali dans sa diversité culturelle, sociale et économique.

Le M5-RFP est un anticorps dirigé contre les antigènes de la destruction du Mali quelque soit sa nature et quelque soit sa localisation.

Le M5-RFP a pour objectif un Mali nouveau titulaire de sa souveraineté territoriale, alimentaire, économique, sociale, culturelle et militaire.

Un Mali responsable et capable de résoudre ses problèmes sans interférence extérieure.

Le M5-RFP est un mouvement d'espoir dans sa globalité et dans sa spécificité.

Ensemble faisons de la journée d'aujourd'hui 19 juin la restauration de l'espoir et de la dignité du peuple malien.

président du parti ADEPM membre du M5-RFP

Ibrahim Ikassa Maïga



Chers députés, mettez-vous du côté de votre Peuple, si vous en êtes réellement les représentants !

La République est en danger, par la faute de la gouvernance IBK, dont le leadership bancal et évanescant a fini de diviser tout et tout le monde : le territoire national en perdition, la majorité politique, l'opposition politique, la société civile, les organisations des femmes et des jeunes, les chefs religieux, les syndicats, et maintenant... les institutions en leur sein et/ou entre elles.

Le parlement s'invite à la division dans une proportion de 80% et 20% de bien ou mal élus, selon les députés eux-mêmes, la Cour constitutionnelle clame l'intégrité de son mandat alors que des députés réclament sa dissolution, des ministres sortants refuseraient d'être reconduits dans le gouvernement, etc.

Décidemment, le régime IBK aura exposé le Mali sous toutes les coutures d'un Peuple divisé, suspicieux et doutant de lui-même, de ses institutions et des personnes qui les incarnent.

Ainsi, l'Assemblée nationale concoctée par Manassa DANIOKO and Co. cristallise un des aspects criards de la crise politico-institutionnelle et socio-économique que traverse notre Nation.

Et, il est désormais acté qu'une forte scission est créée au sein de la représentation nationale entre « ceux dits bien élus et « ceux dits mal élus ».

A cet égard, bien des « élus » doivent avoir le triomphe modeste et discret, car à y fouiller, le Peuple saura qu'il n'est pas du tout bien représenté par ses « représentants nationaux ».

C'est le cas de ceux issus des élections législatives de la circonscription de Bourem, qui a, une fois de plus, connu son habituelle drôle d'élection, sur fond de trafic d'influences bâti sur une chaîne de complicités entre administration préfectorale, élus municipaux, secrétaires généraux de mairie, agents électoraux des bureaux de vote, ... à l'occasion du scrutin du 29 mars 2020.

En effet, à l'occasion de la tenue de l'unique tour du scrutin de ce dimanche 29 mars 2020 (juste deux listes étaient en lice), plusieurs faits et actes ont entaché la régularité, la transparence et la sincérité de l'élection de députés dans la circonscription électorale de Bourem ; fait et actes qui se résument en :

- la remise du matériel électoral à des personnes non habilitées ;
- la violation quasi-systématique de la décision n°2020-004/P-CB

du 10/02/2020 fixant le nombre, l'emplacement et le ressort des bureaux de vote du Cercle de Bourem ;

- le remplacement illégal des agents électoraux dans plusieurs bureaux de vote de la circonscription électorale de Bourem ;
- la corruption à grande échelle des électeurs et des agents électoraux ;

- la sempiternelle comptabilisation des votes fictifs, etc.

Des « députés » issus de telles élections ne doivent pas se donner en spectacle sur les médias, pour se mettre à supporter et à vanter une gouvernance IBK fort décriée, au sortir d'une visite de soutien (sic), plutôt que de défendre les intérêts majeurs du Peuple, qui crie son désarroi à la face du monde depuis le 5 juin 2020.

La voix du Mouvement du 5 juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) est aussi celle des filles et fils de Bourem, qui souffrent profondément des conséquences d'une gouvernance désastreuse :

- l'insécurité dans toute sa superbe destructrice des populations, de leur intégrité, de leur dignité et de leurs biens,
- l'exode de la jeunesse sans emploi surtout avec l'arrêt inexplicable de l'exploitation des phosphate de Bourem,
- la route Sévaré-Gao devenu la hantise des braves voyageurs et le mirage des 90 kms de route Bourem-Gao,
- les écoles fermées faute d'enseignants, ou en grève permanente s'il y en a, avec un lycée en chantier depuis des lustres,
- le manque d'eau potable et de forages,
- une couverture sanitaire clairsemée et des centres de santé démunis lorsqu'ils existent,
- des digues champêtres rudimentaires détruisant chaque année des hectares de culture,
- l'électricité au compte-gouttes,
- les infrastructures sportives de la jeunesse en lambeaux, etc.

Vous ne pouvez pas, avec tous ces malheurs qui frappent les populations, venir pérorer des vanteries à un régime décrié et aux abois. Alors, « cher(e)s député(e)s élu(e)s » à Bourem et ailleurs, mettez-vous du côté de votre Peuple, si vous en êtes réellement les représentants.

Candidat à l'élection de Député dans le Cercle de Bourem.



Basta Sanogo



"Il faut savoir quitter la table. Lorsque l'amour est desservi, sans s'accrocher l'air pitoyable. Mais partir sans faire de bruit

"Il faut savoir cacher sa peine, sous le masque de tous les jours et retenir les cris de haine. Qui sont les derniers mots d'amour"

Setié Souleymane Sanogo



Quant est-il de la destinée des enseignants volontaires ?

Diakité Modibo



Me Kassim TAP0 ne m'a pas convaincu vraiment. Je suis resté sur ma faim à son égard.

Jack Douk



Tout hommes qui ne croient pas au destin et à Dieu passeront leurs vies ds l'incertitude

Soumaila Sawadogo



#Urgent

Les heures se suivent et se ressemblent pour ces forces de mal.

Arrestation de #Oumarou_Hassan dit #Warankess par les Forces de Défense et de Sécurité à Déou dans la province de l'Oudalan.

Surnommé Warankess où le fantôme par les éleveurs du Sahel, Oumarou Hassan dit Warankess est le terroriste n-37 qui était recherché par les forces de sécurité du Burkina Faso.

Coursier au marché de Déou, ce natif de la localité de #Gandefabou Djelgobé dans la province de l'Oudalan a été mis aux arrêts hier à Déou par nos braves forces de sécurité.

Selon des sources sécuritaires, Oumarou Hassan dit Warankess serait l'agent de renseignement au compte du groupe du touareg #Almansour_Ag_Alkassim basé dans la région de Gao au Mali.

Il est également de mèche avec la bande armée de Boly Hamadoun et ses frères réputés dans les attaques à mains armées dans la région du Sahel.

Il avait été identifié comme complice dans l'enlèvement du Docteur vétérinaire Idrissa Ousseini dit Dr Ben au forage christine en Mai 2017.

Aussi depuis le début de la crise malienne et précisément courant 2012, Warankess se charge d'écouler les boeufs appartenant aux djihadistes maliens et burkinabè dans les marchés de Déou, Gorom-Gorom et Djibo et aussi au Mali et Niger.

Courant Avril 2017, Oumarou Hassan dit Warankess a été aperçu à Gandefabou Djelgobé en compagnie de Dicko Hassan Issa combattant

d'un groupe terroriste venu du Mali. Avec l'arrestation hier à Dori de Boureima Alassane conseiller municipal du village de Soum-Bellah et 1er Adjoint au maire de la commune de Koutougou dans la province du Soum, l'état est en train de se resserrer sur les terroristes. Vive nos #FDS

KEN Ô JOJO

Boua teh kumamè wah ah té fèh kah blah fana



IBK TU AURAS DÛ ÉCOUTER



1#- IDRIS DÉBY, ton ami qui t'a conseillé de prendre des sanctions exemplaires et renvoyer Moussa Diawara après la diffusion de son anniversaire sur France 24. Que les blancs risquent de ne pas financer le C5-Sahel avec des officiers supérieurs comme ça.

2#- le PRESIDENT ISSOUFOU du Niger qui t'a supplié de faire du dossier Kidal ta priorité. Car ça met toute la sous-region en danger.

3#- ALPHA CONDÉ ton frère et BOUYÉ ton papa qui t'ont dit de veiller sur ton fils Karim. Que les enfants d'un président peuvent être SON plus gros problème.

4#- DICKO, ton jeune frère qui t'a averti sur les scandales de vol dans l'armée et t'a dit : «Faites attention à ce que le conflit au nord ne se glisse PAS vers le centre. ça serait incontrôlable.»

TOI TU ECOUTES QUI AU FINAL ?
#BEN DIA

Menace contre un journaliste : L'Association des Blogueurs du Mali met en garde



L'Association des Blogueurs du Mali (ABM) a appris avec une vive préoccupation les menaces perpétrées à l'encontre de son président, Monsieur #Malick_KONATE par Mme Fatoumata SACKO dite Djiné et un de ses enfants. L'ABM rappelle que son président, Malick KONATE, journaliste et blogueur, n'a fait que son travail. L'ABM prend au sérieux ces menaces et rappelle à Mme Fatoumata SACKO et à son enfant que la liberté d'expression est garantie par la Constitution en République du Mali.

En conséquence, l'ABM, tout en réitérant sa solidarité envers son président, se réserve le droit de saisir les autorités compétentes pour les suites appropriées à cette affaire. Aucun citoyen malien ne saurait faire l'objet de violences pour avoir librement exprimé son opinion !

**Pour l'ABM
Le vice-président
Boureima SOULO**

Processus de paix au Mali : Les femmes siègent désormais au Comité de Suivi de l'Accord



Le Comité de Suivi de l'Accord (CSA) a tenu, le 11 juin 2020, sa quarantième session au siège de la MINUSMA à Bamako, sous la présidence de l'Ambassadeur d'Algérie au Mali, Président du CSA, en présence du Chef de la MINUSMA, M. Annadif, des représentants de la Médiation internationale, les mouvements signataires, ainsi que des membres du gouvernement.

Cette session, qui coïncide avec le cinquième anniversaire de la signature de l'Accord, a été marquée par la participation du Premier ministre du Mali, qui dans son allocution, a salué l'engagement de la Médiation internationale auprès des Parties maliennes dans ce processus, et a réitéré l'engagement du gouvernement à ne ménager aucun effort pour assurer une mise en œuvre diligente de cet Accord. Les participants ont salué la présence du Premier ministre à cette session et ont apprécié la valeur politique et la portée symbolique que cette présence revêt. Les parties maliennes se sont, entre autres, accordées à redynamiser la mise en œuvre de l'Accord et ont entériné la décision d'inclure trois femmes dans chacune des délégations des partis signataires lors du prochain CSA.

Montée du palais de Koulouba à Bolibana en commune III du district de Bamako : Les policiers dispersent des manifestants du m5-rfp à coup de gaz lacrymogènes

Comme évoqué, le rassemblement à la Place de l'Indépendance du Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) qui s'est déroulé le vendredi dernier n'était pas sans crainte. Des incidents ont été en effet enregistrés au niveau de l'ancienne Maison de la presse à Bolibana. Des manifestants surexcités qui voulaient monter au Palais de Koulouba ont été dispersés par des policiers qui ont fait usage de gaz lacrymogène sans faire de blessés. Le rassemblement de plusieurs milliers de personnes sur un espace de

Les défis de la gouvernance en Afrique de l'Ouest : Trafic de drogue et corruption



La pénétration d'une nouvelle forme de criminalité internationale en Afrique de l'Ouest est l'un des défis auxquels font face les autorités de cette zone qui, à travers quelques Etats, sombre dans le trafic de drogue et la corruption. L'Afrique de l'Ouest est passée en l'espace de quelques années de zone de transition à une zone de consommation et même de production.



"démonstration" peut dégénérer à tout moment. C'est fort de ce constat que les forces de l'ordre avaient mis en place un dispositif sécuritaire pour faire face à toutes les éventualités surtout après les mauvais souvenirs du vendredi 5 juin dernier.

Ainsi, au niveau de Dar Salam, les policiers en faction étaient dans l'obligation de faire usage de gaz lacrymogène pour disperser des manifestants qui envisageaient de monter au palais de Koulouba pour déloger le Chef de l'État, Ibrahim Boubacar Kéita. Cet acte est intervenu après que les envoyés des initiateurs de la marche ont été invités à retourner avec la copie de leur appel à la démission du Président de la République, Chef de l'État, qu'ils voulaient remettre à l'intéressé à Koulouba. En riposte au jet de gaz lacrymogènes, les jeunes jetaient des pierres.

Soulèvement populaire contre IBK et son régime : Le M5-RFP tient à atteindre son objectif



Le géant meeting du 19 juin 2020, organisé par le M5 RFP a fini par convaincre les observateurs de la scène politique malienne que le régime IBK est sur le fil du rasoir et qu'il pourrait s'effondrer à tout moment. Les Maliens de l'intérieur et ceux de la diaspora sont sortis très nombreux à l'appel de l'imam Mahmoud Dicko et les autres leaders du Mouvement du 5 juin Rassemblement des Forces patriotiques, M5-RFP, pour demander la démission du Président de la République, IBK. Cette démonstration de force de l'imam Dicko et ses alliés, à moins de deux semaines de la première, est la preuve que le Mali se porte mal, que la gouvernance d'IBK est décriée par une frange importante du peuple. Les manifestations du 05 et ceux du 19 juin de par leur grande mobilisation et surtout compte tenu de la détermination des participants, doivent servir de leçons à IBK pour changer de cap au risque d'en pâtir.

Manifestation du 19 juin : L'assaut dit "final"



Vendredi dernier, la place de l'indépendance était prise d'assaut par une marée humaine jamais réalisée au Mali à l'heure démocratique, qui demandait la démission pure et simple du président de la République. A la grande surprise des manifestants, les quatre émissaires du mouvement ont été obligés de rebrousser chemin, car ils ont été aspergés de gaz lacrymogène par les forces de l'ordre. Ce vendredi 19 juin a-t-il répondu aux aspirations des manifestants ? Logiquement non, ce vendredi était pour beaucoup la fin d'un long périple. Et le début d'une nouvelle ère, mais malheureusement après le retour forcé des émissaires du mouvement avec la lettre de démission, les manifestants étaient révoltés, mais avec l'intervention de l'imam, ils sont rentrés chez eux, mais sceptiques sur la question de la démission du président de la République. Beaucoup d'entre eux disent que

Le secrétaire général de la Cour constitutionnelle, Dr Boubacar Diawara : «Je n'ai officiellement reçu aucune lettre de démission venant d'un membre de la Cour Constitutionnelle »



Depuis la proclamation le 30 avril dernier des résultats définitifs du second tour des élections législatives par la Cour constitutionnelle, celle-ci est au centre de fortes controverses. D'où les manifestations qui se sont produites dans les localités où ces résultats ont été rejetés. Pour la circonstance, les membres de cette influente Institution de la République du Mali sont traités de tous les noms et voués aux gémonies. Aussi, la rumeur donne-t-elle 7 démissionnaires sur les 9 sages dont un est décédé le 4 juin dernier.

c'est à cause de la présence de la communauté Ouest Africaine que les manifestants se sont retenus pour éviter au pays une histoire douloureuse. Qu'à cela ne tienne, leur désir était de marcher vers Koulouba pour « arracher le pouvoir au président » comme le dit Kaou Dijm. Et jusqu'à présent les dialogues sont en cours pour trouver un terrain d'entente avec le mouvement M5-RFP. Avec ce qui s'est passé le vendredi dernier, le mouvement M5-RFP, va-t-il émettre d'autres annonces de manifestation ? Et cela serait le troisième du genre. Sinon le moment ce vendredi n'a pas été un assaut dit "final". Pour l'instant, le mouvement du M5-RFP a gagné un score, celui de l'accord trouvé des syndicats de l'Éducation. Et cela montre au moins que la création du M5-RFP a le mérite d'exister. En tout cas, c'est le pays tout entier qui est sorti le vendredi dernier de Bamako en passant par Mopti jusqu'à Kidal. Tout ceci montre que le président n'est pas aimé par le peuple malien. Avec ce deuxième acte, le bras de fer est engagé entre les pro-régime et les anti-régimes. Encore, nous nous posons la question juste de savoir, où iront les mouvements du 5 juin. Sachant que le président ne veut pas démissionner du tout. Et, la population malienne aura-t-elle la force de faire comme le peuple algérien qui est sorti tous les vendredis jusqu'à la démission de son président ? De toute évidence, cela continuera à faire couler beaucoup de salive avant la fin du marathon, comme celui qui s'est déroulé à Boston. Attendons donc de voir la fin.

À suivre

Lansine Coulibaly

Assemblée nationale du Mali : L'honorable Moussa Timbiné vit-il ses dernières heures de président ?



Le président de l'Assemblée Nationale, l'honorable Moussa TIMBINÉ, est paniqué, depuis l'annonce de son probable départ à travers l'organisation de nouvelles élections législatives en Commune V. Aussi, durant tout le week-end, ses amis et soutiens ont organisé la riposte en dénonçant toute tentative de créer d'autres problèmes. Dans le même contexte, plusieurs observateurs trouvent que le renouvellement des élections dans les circonscriptions où les résultats ont été contestés s'avère primordial pour mettre fin à la crise actuelle. L'annulation des élections législatives en Commune V pour la refaire est la pire des choses qui puisse arriver à l'honorable Moussa TIMBINÉ dont l'élection à la présidence de l'Institution n'a pas fait des heureux. Au sein de son parti qu'est le Rassemblement Pour le Mali (RPM) d'ailleurs, certains ont mal apprécié son élection. Certains trouvent qu'il n'a ni le niveau, ni le charisme pour briguer son poste tandis que d'autres voient en lui un homme providentiel, capable de présenter le parti RPM, en 2023, pour la présidentielle. Aujourd'hui, avec la contestation populaire dont l'origine serait le cautionnement par la Cour Constitutionnelle des résultats frauduleux des élections législatives, il a été proposé conformément à la demande de plusieurs personnes d'annuler les élections dans certaines circonscriptions électorales dont celle de la Commune V.

Communiqué du Président de la Commission de l'Union africaine sur la situation au Mali

Le Président de la Commission de l'Union Africaine, Moussa Faki Mahamat, est vivement préoccupé par la grave crise qui sévit au Mali depuis les manifestations populaires du 5 Juin 2020. Le Président de la Commission se félicite du caractère pacifique revêtu jusqu'ici par ces manifestations et encourage vivement tous les acteurs à éviter tout recours à la violence quelle que soit sa forme. Le Président de la Commission exhorte les parties à travailler ensemble en vue de trouver des solutions consensuelles de sortie de crise prenant en compte les aspirations du peuple malien et de ses forces vives. Le Président de la Commission exprime son soutien aux efforts de la CEDEAO et l'assure de la pleine solidarité de l'Union Africaine pour concrétiser le soutien de l'Afrique au gouvernement et au peuple Maliens dans cette phase cruciale de son histoire.

Exclusivité Badjimé ka Nafiquiya : IBK reste



Mon frère Ibrim et moi avons fini par se mettre d'accord sur l'essentiel. Depuis le début, je l'ai dit haut et fort que jamais je ne mettrai du feu à ce Pays que j'aime tant et qui m'a tout donné", lança le très respecté et éclairé Imam Mahamoud Dicko hier, tard dans la nuit devant son porte-parole Kaou Djim et le bouillant Nouhoum SARR invités pour la circonstance.

En effet, le Président IBK muni de la démission de Manassa, la désormais ex présidente de la Cour constitutionnelle et un rigoureux plan de sortie de crise, s'est nuitamment rendu sans rendez-vous chez l'Iman conduit par un chauffeur inhabituel en la personne de Bouba Keita son 2ème garçon, et c'est ce dernier qui a appelé le Nafiquiya de Badjimé vers 04h du matin avant que Nouhoum SARR me confirme ses propos à 05h 07 minutes.

"Oui Badjimé je confirme que la hache de guerre est enterrée. Une transition d'un (1) an sera ouverte dès le 1er juillet à l'issue d'un sommet avec la CEDEAO comme garant. Un 1er Ministre plein pouvoir issu de nos rangs que IBK ne peut démettre sera nommé. Il conduira les différentes réformes, organisera les élections générales. L'Assemblée nationale sera dissoute et remplacée par une constituante et les autres institutions renouvelée", me lança gaillardement Monsieur SARR d'un ton très satisfait avant d'ajouter qu'IBK et Dicko avaient tous les deux beaucoup pleuré.

Je n'en croyais pas mes oreilles. C'est pourtant la solution que j'avais tout le temps proposée comme sortie de crise depuis la 1ère manifestation du 05 juin. Dans ce Pays, on n'écoute pas nous autres qui avons été formés par l'école de la vie, qui avons une certaine expérience même si nous n'avons aucun diplôme. Nous faisons confiance à nos rêves et encore ce soir je me coucherai pour poursuivre ce même rêve dont j'ai été tiré par les bruits de casseroles de Mme Kanté aux environs de 05h 10 et j'espère que tu ne retiendrais pas cette fois tout ton souffle en me lisant et commencera par me lire de bas en haut pour ne pas perdre inutilement ton temps.

Que Dieu bénisse le Mali éternel, apaise le cœur des Maliens et nous gratifie d'une bonne pluviométrie. Amen !

Badjimé KANTÉ
Nafiqui mais pas menteur.

FOFY[®] INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISADIO



Santé • Sécurité • Economie

Office du Niger : Plus de 6 milliards de FCFA pour la gestion de l'eau et la maintenance des infrastructures hydrauliques

L'information a été donnée par Bamoye KEITA, Directeur Appui au Monde Rural de l'Office du Niger, un géant de la production aujourd'hui sous le management éclairé de Abdel Karim Konaté dit « Empé ». Un homme du sérail qui, loin des tintamarres de la ville de Bamako, est en train d'imprimer sa marque à l'Office du Niger, conçu au départ pour être le Grenier de l'Afrique.

Au-delà de la gestion de l'eau et de maintenance des infrastructures hydrauliques, c'est tout un semblant de Plan Marshall qui est aujourd'hui adopté pour la Campagne Agricole 2020-2021, avec pour objectif de renforcer la contribution de l'Office du Niger à la réalisation de la souveraineté alimentaire et nutritionnelle du Mali.

Le plan de campagne agricole 2020/2021 est élaboré dans un contexte favorable marqué par l'engagement des plus hautes autorités du pays à travers l'octroi à l'agriculture de plus de 15% du budget national, le maintien du prix de l'engrais subventionné à 11 000 FCFA le sac de 50 Kg, la mise en œuvre d'une politique de subvention des équipements agricoles au bénéfice des exploitants agricoles.

Toutefois, sa mise en œuvre pourrait être contrariée par l'insécurité persistante dans la zone Office du Niger, entraînant un sentiment de peur généralisée et une faible mobilité des exploitants agricoles et des agents d'encadrement. L'objectif global du plan de campagne agricole 2020/2021 est de renforcer la contribution de l'Office du Niger à la réalisation de la souveraineté alimentaire et nutritionnelle du Mali.

Pour l'atteindre, un accent majeur doit être mis sur l'accélération du rythme des aménagements, la maintenance des réseaux hydrauliques, l'intensification et la diversification des productions, la mécanisation agricole, la promotion et l'intégration des chaînes de valeurs des productions végétales et animales.

En matière d'aménagement et de gestion du foncier, les études d'extension porteront sur 14 000 ha des casiers de Soumouni et Diadian



et 90 km du 3ème Bief du Fala de Molodo. Les travaux d'extension vont concerner 9 065 ha (2 548 ha à M'Béwani, 400 ha à Molodo Nord, 2 174 ha à Touraba, 3 050 ha à Sossé-Sibila, 548 ha à N'Dilla et 345 ha à Siengo extension (N'Débougou).

Les travaux de réhabilitation vont concerner 3 088 ha dont 900 ha à Niono (Rétail), 1 488 ha à Molodo (Partiteur M11-1g à M15) et 700 ha à Kolongo (K1 Kokry A). Les travaux de cadastre des parcelles aménagées porteront sur 14 572 ha dans la zone de Kouroumari, 10 211 ha dans la zone de Molodo, 2 418 ha dans la zone de Kolongo. Les prévisions de travaux d'immatriculation des terres sont de 26 000 ha dans le Kouroumari et 495 000 ha dans le Kareri.

En matière de gestion de l'eau et de maintenance des infrastructures hydrauliques, la réalisation des différentes activités prévues dans le programme annuel d'entretien 2020, pour un montant 6 056 151 815 F CFA, permettra d'améliorer l'efficacité du réseau et de fournir un bon service de l'eau aux exploitants agricoles.

En riziculture, les objectifs de superficies de la campagne agricole 2020/2021 sont de 143 542 ha (dont 130 699 ha en saison et 12 843 ha en contre-saison) pour une production attendue de 896 935 tonnes de riz paddy avec un rendement moyen de 6,25 t/ha (dont 6,32 t/ha

en saison d'hivernage et 5,50t/ha en contre-saison).

En maraîchage, la superficie totale prévue, toutes spéculations confondues, est de 13 968,06 ha pour une production attendue de 384 484 tonnes. L'échalote, la spéculation maraîchère dominante, sera pratiquée sur 9 921,9 ha pour une production de 329 697,40 tonnes. En culture de diversification, la superficie totale prévue, toutes spéculations confondues, est de 6 785,6 ha pour une production attendue de 116 286,09 tonnes. La pomme de terre va occuper 1 949,83 ha pour une production de 68 244,05 tonnes. La maïsiculture va concerner 2020 ha pour une production de 11 480 tonnes.

En matière d'élevage intensif, il est prévu 5 210 têtes en embouche bovine et 10 973 têtes en embouche ovine. En pisciculture, il est attendu une production de 3 153 tonnes de poissons frais provenant de l'exploitation de 684 cages flottantes, de 609 étangs piscicoles, de 54 ha de rizipisciculture et de 1759 emprunts. La stratégie d'intervention de l'Office du Niger s'appuie sur le renforcement des capacités des producteurs et de leurs organisations, des agents d'encadrement et des relations de type partenariat public-privé avec tous les acteurs intervenant dans les filières agricoles.

■ Yama DIALLO

Agriculture : Le Mali s'achemine vers une crise alimentaire

Le retard des négociations entre les cotonculteurs, la CMDT et l'Etat malien pendant cette période de COVID-19 couterait au Mali une autre crise. Une crise alimentaire dans un contexte sociopolitique et sécuritaire difficile finira de réduire l'espoir du peuple malien.

Le refus des organisations agricoles productrices de coton de la zone de Koutiala de produire le précieux or blanc, fausse les prévisions les plus optimistes en matière de rendement.

En effet, le bout du tunnel n'est pas pour demain, au Mali. La zone cotonnière, qui est aussi un grand vivier céréalier du pays, surtout en production de maïs, connaîtra une chute drastique de production, au sortir de la campagne en cours. Le maïs est très consommé dans cette zone. Sa culture est tributaire de celle du coton, pour les agriculteurs car les parcelles de coton sont alternées avec celle du maïs, chaque année. Cette pratique permet aux producteurs de faire bénéficier les semis de maïs des restes d'engrais utilisés l'année précédente. Dans le cadre de la subvention des intrants du coton, l'Etat offre des facilités aux producteurs pour qu'ils aient de l'engrais à leur disposition pour produire le maïs. Certains paysans transfèrent une partie de l'engrais du coton à la culture des céréales. La période de soudure étant un moment de vul-

néralité dans le monde rural, les paysans, pour faire face à cette période de rareté des vivres, affectent une partie des intrants du coton aux vivres. Le coton est donc un produit moteur pour ces agriculteurs. Sans compter que les revenus issus de la traite du coton permettent aux paysans de subvenir aux besoins financiers des populations de cette zone.

Les négociations avec les producteurs sur le prix des intrants ont accusé un grand retard chez les paysans qui voulaient s'assurer de la rentabilité de leur activité cette année. Toute activité économique répond au besoin de ses acteurs de se faire du profit. Les paysans souhaitent donc avoir des revenus consistants, au sortir de la culture du coton. Aujourd'hui, la baisse des revenus à l'hectare a semé le doute dans l'esprit des paysans. Il y a des années de cela que le rendement à l'hectare n'excède pas la tonne, quand on sait que le dénuement des paysans à certains moments de l'hivernage fait qu'ils échangent une partie des intrants contre des vivres ou de l'argent ; ce qui affecte le rendement à l'hectare. Des paysans ne dé-

passent même pas les 600 kg à l'hectare parce qu'ils n'ont pas réuni toutes les conditions prescrites par les agents de la CMDT. Le rendement moyen tournerait autour de 800 kg à l'hectare, selon les informations reçues auprès des paysans. La production de l'or blanc, devenue précaire à cause des effets du COVID-19, ralentit la motivation des paysans.

Toutes les incertitudes dues à la baisse du rendement à l'hectare, combinées à l'impossibilité de produire le coton, faute de retard dans la période de semis, a poussé certaines coopératives de producteurs de coton à renoncer à sa production cette année, de peur de produire à perte. C'est donc un coup dur affligé à cette campagne agricole en cours. La sécurité alimentaire du pays est ainsi compromise, cette année. La situation sécuritaire du pays a déjà contraint les populations du centre et de certaines de localités de la région de Ségou à l'exil. Leurs déplacements réduisent le nombre de producteurs et grossissent celui des personnes dans le besoin d'aide alimentaire. C'est donc une nouvelle menace pour le pays. La COVID-19 a fortement réduit la possibilité des pays donateurs à accompagner les Etats en développement à faire face aux effets négatifs du sous-développement, à la pauvreté et aux guerres.

Le pays doit donc trouver rapidement une alternative pour combler le vide financier que laissera la chute de la production du coton. L'Etat doit aussi diligenter son appui à la production céréalière afin de prévenir une éventuelle crise alimentaire qui serait catastrophique pour le pays.

■ Ibrahim Sanogo





Circulation : Bamako la ville des Tricycles ou "Katakatanis"

Les tricycles constituent un très grand moyen de transport, de nos jours, à Bamako. Ils sont présents presque dans toute la capitale malienne et ont beaucoup de difficultés dans l'accomplissement de leur activités journalières.

Le tri cyclisme est un métier qui, aujourd'hui, est un marché très convoité par les jeunes qui viennent des zones rurales du Mali. Cette activité leur permet de se faire de l'argent sans trop dépendre de quelqu'un car, selon les constats, le propriétaire confie l'engin au chauffeur en lui demandant d'amener une recette qui varie, selon le secteur d'activité, entre 7 500 et 10 000 FCFA. Cet engin a beaucoup d'avantages tels que la facilitation des déplacements des personnes et de leurs biens.

En plus, il n'est pas cher, comparé aux autres moyens de transport. Il est également pratique pour les jeunes qui viennent des villages. Cette activité permet à ces jeunes de travailler et de survivre à Bamako, qui est une ville très grande et dans laquelle le chômage a un taux élevé. Généralement, l'itinéraire fait en tout 1,5 km, comme l'autoroute qui relie Banankabougou à Sokorodji. Selon Ali Coulibaly, un habitué, les gens prennent cet engin pour être plus rapide et pour économiser, en cette période de crise car les autres transports en

commun coûtent cher. Depuis plusieurs années, les chauffeurs de « kata katani » sont confrontés à de multiples difficultés. Ils sont un peu partout, passent presque toute la journée assis ou travaillent dans de très mauvaises conditions.

Les tricyclistest sont la cause de plusieurs accidents de circulation routière. Les risques d'accident sont élevés et la sécurité des clients n'est pas garantie. Boubacar Doumbia, un motocycliste explique : « à la veille de la Tabaski, mon ami et moi avons été victimes d'un accident avec un tricycle. Nous étions arrêtés au feu rouge quand, tout à coup, il a surgi de l'autre côté de l'autoroute et nous a cognés. » Ils ne sont pas toujours vigilants et les constats montrent que la plupart des chauffeurs sont des mineurs. Cette activité est considérée comme une évidence pour les jeunes parce qu'ils n'ont pas d'autre travail à faire. Selon Binaba Traoré, un tricycliste, la plupart des accidents sont provoqués par des mineurs. Il pense que, dans certaines situations compliquées, le mineur

panique et met en danger la vie des clients. « Nous ne sommes pas d'accord avec la conduite des mineurs car c'est à la fois dangereux pour l'enfant et pour les clients et ce n'est pas un métier dans lequel on peut avoir une retraite, mais on le fait parce que l'on est villageois et qu'il est difficile d'avoir un métier dans une grande ville comme Bamako », affirme-t-il. Les tricycles sont exposés aux critiques et aux harcèlements des autres concurrents qui les verbalisent. Binaba Traoré dit être victime de plusieurs abus policiers qu'il dénonce avec fermeté. Les autres moyens de transport sont plus tolérés et payent moins de taxes car, chaque année, les tricyclistest payent plus de 70 000 FCFA pour avoir l'assurance. Il révèle, par la même occasion, que certains mineurs en profitent pour s'adonner à la drogue et aux stupéfiants qui nuisent beaucoup à la santé. « Nous les tricyclistest qui vivons de ce métier avons une mauvaise réputation. A cause de cela, il faut y mettre un terme. Les risques sont élevés car c'est la vie des clients qui est entre tes mains. Donc, il ne faut pas jouer avec cela », affirme Binaba Traoré. Il a, par ailleurs, détaillé les difficultés auxquelles ils sont confrontés à cause de la cherté des taxes et des critiques qu'ils encaissent chaque jour. « Nous payons 27500 FCFA par an pour avoir la vignette seulement », conclut-il.

■ Ibrahim Sanogo

Education financière et financement agricole : Des initiatives favorisant les jeunes

Le Représentant du ministre de la Promotion de l'Investissement privé, des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Entreprenariat national, Oumar Ag Amadou était, hier, au chevet de l'atelier de partage des expériences en matière d'éducation financière et du financement agricole au Mali. Partager les acquis et les expériences des différentes initiatives en matière d'éducation financière et de financement agricole, était le mot clé de la rencontre.



Financé par la Coopération allemande-GIZ, le présent atelier, allant du 22 au 23 juin, revêt un caractère exceptionnel marqué par la validation de la stratégie régionale d'éducation financière et la présence de plusieurs projets liés au financement agricole. Pour le Conseiller technique du ministre de la Promotion de l'Investissement privé, des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Entreprenariat national, l'éducation financière est devenue un enjeu politique, économique et financier pour les Etats. Selon lui, elle constitue, avec la problématique de financement agricole, les piliers de l'inclusion financière. Autrement dit, le développement de produits et services financiers à moindre coût adapté aux besoins des populations surtout en milieu rural. « C'est la raison pour laquelle, l'éduca-

tion financière et de financement agricole ont été priorités dans la politique nationale du développement de la microfinance, dans le cadre stratégique pour la relance économique et de développement durable 2019-2023, a souligné le Conseiller technique, Oumar Ag Amadou. A cet effet, les deux structures s'inscrivent aussi dans le cadre du programme présidentiel à travers l'axe de la promotion d'une croissance économique inclusive.

Par cette occasion, le Conseil technique du projet Agro-Finance, Salif Keita dira que cet atelier a été planifié dans le plan opérationnel du programme du projet agro-finance avec TPASFD, le centre d'appui au système financier décentralisé. A ce titre, selon lui, chacune de ces structures a élaboré cette activité dans son plan de travail. En ce qui concerne le pro-

jet agro-finance, il affirmera ceci : « cela va permettre à notre projet de renforcer notre approche d'appui conseil technique et entrepreneurial en matière de professionnalisation du financement de l'agriculture tout en accordant un intérêt particulier à ces deux jours d'échanges ».

S'agissant des défis, cest, entre autres, du développement des compétences financières des enfants et des jeunes, du renforcement des capacités des groupes cibles des bonnes pratiques en matière de finance responsable, du recours à la technologique pour l'élargissement des actions de l'éducation financière et de la mise en place d'une base de données en financement agricole.

■ Ibrahim Sanogo



Contribution : IBK Au-delà d'un homme un système à bout de souffle

Plongé dans une crise profonde, causée en partie par l'irréductibilité de certains de ses fils en alliance à des terroristes islamistes sur fond de déstabilisation de tout le Sahel, le peuple malien plaça tout son espoir dans l'élection présidentielle de 2013.

Cette crise mit au grand jour la réalité d'un État effondré qui n'était plus que l'ombre de lui-même. Miné par des maux comme la corruption et la délinquance financière à col blanc notre État a progressivement cessé de jouer son rôle. La sécurité, la défense et la justice ne furent plus portées par lui. Dans de nombreuses localités dans le Nord du pays des milliers d'enfants, filles et garçons privés d'école étaient livrés au bon

vouloir de seigneurs armés jusqu'aux dents. Pour les habitants l'État malien n'était qu'un souvenir qui s'estompait à mesure que le nouvel ordre prenait corps avec son territoire entaché de sang et de mille autres malheurs. Dans ce contexte historique Ibrahim Boubacar Keïta fut l'unanimité. Auréolé d'une réputation d'homme à poigne et faisant montre d'une piété verbale à faire pâlir d'envie n'importe quel prêcheur il a su donner de l'espoir à des

millions de maliens.

Le discours patriotique n'était pas en reste. Son slogan de campagne d'alors "Le Mali d'abord" en est une bonne illustration. Telle une déferlante il engrangea les ralliements de toute sorte !

Politiques, mouvements de la société civile, hommes de culte, simples citoyens tous y ont cru. C'est donc sans surprise qu'Ibrahim Boubacar Keïta alias IBK fut plébiscité avec un score de plus de 77% des suffrages. Fort de ce score plébiscitaire et de la légitimité que cela confère, l'éternel second s'apprêtait ainsi à jouer le premier rôle en prenant les rênes du Mali.

Premiers pas au pouvoir : les scandales de corruption et l'insécurité généralisée

Déjà en 2013 dès son installation le régime d'IBK se retrouve au cœur de plusieurs affaires de corruption à coups de milliards de nos francs. Soupçons de détournement de plusieurs milliards suite à l'achat de l'avion présidentiel en 2013, scandale lié à l'acquisition d'équipements militaires la même année, l'affaire des engrais "frelautés" en 2015, surfacturation dans l'achat des 42 véhicules pour les patrouilles mixtes, l'opacité autour des travaux de la résidence privée du Président et de la rénovation de Koulouba. Et cette liste n'est pas exhaustive.

Pendant ce temps l'État perdait davantage du terrain dans le Nord. Partiellement dans le giron du Mali à l'arrivée d'IBK au pouvoir, Kidal est entièrement passé aux mains des seigneurs de guerre de la CMA. L'insécurité, initialement circonscrite, a regagné les deux-tiers du territoire malgré la présence de plus de 13 000 militaires étrangers au compte de l'ONU et plus de 5 000 militaires français de l'opération Barkhane. Le Mali est désormais sous tutelle de la communauté internationale et livré aux jeux d'intérêt divers.

Instabilité institutionnelle et absence de résultats

En sept ans il en est à son sixième premier ministre : Tatam Ly (2013-2014), Moussa Mara (2014-2015), Modibo Keïta (2015-2017), Abdoulaye I. Maïga (2017-2017), Soumeylou B. Maïga (2017-2019) et Boubou Cissé depuis avril 2019. Sur la même période la Défense a connu six ministres. Une telle instabilité institutionnelle frôle le ridicule et témoigne de

l'incapacité d'Ibrahim Boubacar Keïta à avoir un exécutif en ordre et capable d'adresser les nombreux problèmes assaillant le pays. Pas étonnant que les résultats n'aient pas été au rendez-vous. Le front social n'a jamais été aussi tendu. Grèves dans les hôpitaux et centres de santé publics, perturbations incessantes des années scolaires, crises électorales, etc. Naviguant à vue aucune crise n'est anticipée par le régime du président latinisant. Vivant dans une bulle dorée et coupés des réalités de son peuple le président et son clan semblent être les seuls à ne pas être conscients de la dangereuse impasse dans laquelle ils ont conduit notre pays. Pouvait-il être autrement ? IBK n'est-il pas l'un des meilleurs représentants d'un système politique qui, au nom d'une démocratie qui n'est que de façade, a confisqué l'avenir de tout un peuple au profit des intérêts des seuls tenants de ce système ?

Un système politique à bout de souffle

Depuis la chute de la dictature militaire de Moussa Traoré, notre pays est dirigé par un système politique se réclamant de la démocratie. Ce système a introduit le multipartisme avec la promesse d'offrir aux maliens le choix de leurs gouvernants qui agiraient dans le sens de l'intérêt général comme le veut le pouvoir du peuple par le peuple.

Trente ans plus tard ce système nous a conduits à une impasse telle que certains maliens regrettent la dictature militaire.

Nous avons eu des partis politiques par centaines, nous organisons des élections à coup de milliards de nos francs, la presse a été libéralisée... Pourtant le peuple du Mali n'avait jamais été aussi esseulé et en proie au manque de perspective.

Plus que l'ombre de lui-même l'Etat, sous l'ère démocratique, peine à assurer ses fonctions régaliennes. L'école a été détruite transformant ainsi, et la misère aidant, les citoyens analphabètes pour l'essentiel en bétail électoral. Deux milles francs suffisent à acheter leur voix. Dans ce système les partis sont des clubs de soutien ou des PME au profit de l'ascension de son fondateur. Il lui sert à négocier des postes de ministre, d'ambassadeur, de membre de conseils d'administration de grandes entreprises. Il est devenu plus lucratif

d'être ministre que de créer une entreprise. Les maigres ressources de l'Etat sont pillées par les tenants de ce système. D'ailleurs, des ministres milliardaires sont légion dans le système démocratique à la malienne.

Les femmes des tenants du système accourent aux Etats-Unis ou en France, leurs enfants étudient à l'étranger. Villas, belles voitures, hôtels de luxe rien n'est de trop pour leurs enfants, neveux, amis, maîtresses et autres membres du clan. Pourquoi s'en priver quand c'est l'Etat qui paie l'addition ? Le patrimoine public est souvent dilapidé via des privatisations au profit des tenants du pouvoir cachés derrière des prête-noms.

Nos Présidents dans ce système ont des traitements et un train de vie plus onéreux que ceux des dirigeants des pays auprès desquels nous mendions depuis notre indépendance formelle.

Le monde des affaires, le fait religieux, les autorités traditionnelles, la presse, la société civile, l'armée, la justice, l'école, les syndicats tout a été corrompu par la petite politique.

Plus aucun équilibre n'existe

La loi existe et est dure uniquement quand il s'agit de juger les faibles. Des délinquants récidivistes sont dans les mairies, les ministères, un peu partout dans l'administration ou dans une retraite dorée.

Majorité et opposition n'existent que de nom. Les alliances contre nature et la transhumance politique en sont l'illustration parfaite. Le pouvoir perçu comme une mangeoire géante est souvent utilisé pour museler les plus récalcitrants aux désirs du monarque du moment. C'est ainsi que nos gouvernements sont très souvent pléthoriques et avec des incohérences notables dans les attributions des différents portefeuilles. Les compétences et l'intégrité ne sont guère des critères de sélection. Les relations familiales ou les amitiés avec le clan au pouvoir leur sont préférées.

Les résultats ne sont généralement pas au rendez-vous. D'ailleurs cela ne semble point les gêner la redevabilité étant absente de leur logique. Qu'ils n'obtiennent aucun résultat ou qu'ils commettent même des fautes ne changent rien dans leur ascension. Pas étonnant que ces gens préfèrent les promesses et annonces fêtées en grande pompe alors que les réalisations font exception. Rien n'entame leur

arrogance qui les empêche de comprendre que le chemin pris par le pays est sans issue.

Que nous reste-t-il à faire ?

Nous devons nous ressaisir et reprendre notre destin en main. C'est cela ou périr ! Nos efforts doivent porter sur nos institutions qui doivent absolument être réformées afin de corriger dans la mesure du possible les dérives observées les trente dernières années. Elles doivent rendre possible l'équilibre entre les différents pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire de sorte qu'aucun d'entre eux ne puisse tomber dans l'abus. Une attention particulière devrait être portée aux pouvoirs du président sous la troisième République. Les déséquilibres constatés sont souvent de son ressort.

La fraude est omniprésente dans nos scrutins. La question de leur organisation est impérative. Elle ne doit plus être prise en otage par l'exécutif avec la complicité du pouvoir judiciaire. Une démocratie se meurt quand le suffrage des électeurs n'est pas respecté. De même elle se meurt quand les citoyens privés d'une véritable éducation citoyenne ne sont pas en capacité de choisir les gouvernants sur la base de projets et principes solides.

Dans ce domaine l'éducation, donc le redressement de l'école, jouera un rôle crucial. Les partis politiques doivent aussi être mis à contribution et les financements publics conditionnés à leur participation à la formation citoyenne. Le dernier point et non des moindres concerne l'efficacité de l'action publique à tous les niveaux. L'exigence de résultats doit être la règle. Des contrats de performance ainsi que l'obligation de rendre compte seraient un bon départ.

En ces heures troubles mais pleines d'espoir tant notre peuple fait montre de courage et de discernement nous devrions rapidement engager ces réformes afin d'entamer un autre cycle en rupture avec le système en place. Si nous le faisons bien l'horizon s'éclaircira de nouveau et l'espoir renaîtra pour la nation malienne.

Nouhoum Traoré
Ingénieur et chef d'entreprise en France

Crise malienne : Le pire a été évité !

Rarement, dans l'histoire du Mali démocratique, une opposition n'avait réussi à donner autant de frison à un régime démocratiquement élu comme cela est, actuellement, le cas. Le précédent qui vient à l'esprit est celui de 1997 avec le COPPO face au président de l'époque Alpha Oumar Konaré qui avait un premier ministre du nom de Ibrahim Boubacar Keita. Les soupirs de cet ancien Premier ministre devenu Président IBK, depuis Koulouba, se sont répercutés sur tous les segments clés de la République, notamment au niveau des institutions.



Le Premier ministre, Boubou Cissé, a assisté, de son vivant, à la brillante victoire des enseignants en se faisant coiffer au poteau par le président, acculé par la rue ; l'Assemblée nationale est entrée dans une phase de dénonciation contre certains de ses propres membres ; la Cour constitutionnelle se vide de ses membres ; le Président IBK est isolé et esseulé à la tête du pouvoir, sans aucun pouvoir, avec le ventre rempli de peur et d'angoisse. Le M5-RFP a vécu et s'est imposé comme le seul gardien du temple Mali. Ses actions impacteront à jamais l'avenir démocratique du Mali mais à condition de savoir poser la balle à terre à temps.

Plus rien ne sera comme avant au Mali. Même le Président IBK, peu réceptif à la souffrance des Maliens, ne sera plus comme il l'a été durant les sept ans qu'il a fait à la tête de l'État du Mali. Lui et son régime ont bien entendu le message du peuple, à travers le M5-RFP, qui promet désormais de veiller au grain et de ne plus laisser personne compromettre son ave-

nir, y compris un Président démocratiquement élu.

Il a vu la détermination des manifestants, du 5 et 19 juin, qui étaient même prêts à ouvrir un affront contre le diable pour se libérer d'un régime qui a cessé de les faire rêver.

N'eût été la clairvoyance du M5-RFP, le Mali serait aujourd'hui tombé de Charybde en Scylla.

En plus de la difficile situation actuelle du Mali, le pays basculerait dans un vide constitutionnel et après un bain de sang.

Ainsi l'imam Mahmoud Dicko a-t-il soutenu :

« Nous ne pouvons détruire notre pays comme ils l'ont fait. Je me dois de vous dire la vérité. Si vous êtes d'accord avec moi, je propose qu'une délégation soit constituée pour aller lui remettre la demande de démission. Je souhaite que la foule reste là pour les attendre », a dit l'imam devant une foule en colère et motivée,

prêts à aller remettre au Président de la République la demande de démission à Kou-

louba.

C'est dire que le Mali, un patrimoine commun, a été sauvé ce jour du vendredi 19 juin 2020.

Les membres du M5-RFP doivent se convaincre d'une chose : ils prennent d'énormes risques de perdre un jour le contrôle d'une foule de plus en plus tentée à aller déloger le Président IBK par les muscles. Toute chose qui serait contraire à l'idéologie de ses leaders qui bannissent toute option tendant à faire partir le Président IBK par la force. Il urge alors de remettre la balle à terre et d'emprunter la voie de la concession. Il faut éviter au Mali un autre chaos que celui dans lequel il est plongé actuellement car le maintien d'IBK à la tête est plus pénible à supporter aujourd'hui pour lui-même que son départ. Il ne serait plus qu'un Président démocratiquement élu mais diminué et assisté !

■ Ibrahim Sanogo

Mali : Nouvelle démonstration de force des opposants au président IBK

Au Mali, c'est la 2e manifestation organisée par la coalition d'opposants. Le M5-RFP, qui rassemble société civile, partis politiques d'opposition et religieux, a appelé les Maliens à descendre dans la rue le vendredi dernier. Au menu, un seul mot d'ordre : réclamer la démission du président IBK au pouvoir depuis 2013. Cette manifestation s'annonçait plus tendue que la précédente.

La tension est montée d'un cran ces derniers jours dans la capitale malienne. Ce vendredi 19, comme le 5 juin, plusieurs dizaines de milliers de manifestants ont répondu à l'appel du M5-RFP, ce mouvement qui rassemble politique, religieux et société civile. Sur la Place de l'Indépendance, à la tribune, se sont enchaînés aujourd'hui des chants, notamment l'hymne national et des prières. Autour du Monument de l'Indépendance, on entendait les Bamakois scander « IBK dégage », le principal slogan de la rue depuis début juin.

Alors aujourd'hui, même si tous insistent sur le caractère pacifique de leur action, cette fois-ci, le mouvement de contestation a envoyé des émissaires à Koulouba pour aller remettre la demande de démission du président. Mais ils n'ont pas pu acheminer cette lettre, bloqués par les forces de l'ordre. Dans la déclaration finale du M5 ce vendredi, Cheick Oumar Sissoko, l'un des leaders prévenait : si les revendications ne sont pas entendues, « le peuple exercera son droit à la désobéissance civile ». « Nous serons non violents. Mais nous allons nous battre jusqu'à la satisfaction de notre demande », a conclu vendredi l'influent imam Mahmoud Dicko, l'un des leaders sinon le leader du M5.

La pression maintenue

Le M5 maintient donc la pression avec cette mobilisation de la rue et renouvelle sa principale revendication : la démission du chef de l'Etat. C'est la principale revendication et de cette revendication découle finalement toutes les autres, selon les manifestants. Certains

parlent de dissolution de la nouvelle Assemblée nationale, contestée depuis les élections législatives fin mars début avril ou de dissolution de la Cour constitutionnelle, responsable selon les manifestants des fraudes électorales. Mais pour l'heure, tous se concentrent et réclament la démission du chef de l'Etat car « cela fait sept ans que IBK a été élu et que tout va de mal en pis », déclarait un manifestant ce vendredi.

L'imam Oumarou Diarra, cadres de la CMAS, le mouvement des amis de l'imam Dicko, rappelle que le mouvement se veut pacifique mais déterminé. Côté majorité, on reste stoïque. En fin de semaine, le président de l'Assemblée nationale, Moussa Timbiné, a tout de même mis en garde contre une déstabilisation des institutions. « De fil en aiguille c'est le Mali qui sera complètement occupé par des jihadistes. Beaucoup de ceux qui marchent sont avec les jihadistes », a-t-il déclaré en séance plénière jeudi.

Multipliation des appels au dialogue

La majorité présidentielle a été reçue aussi par des personnalités ou institutions qui ont tenté des médiations pour apaiser et résoudre la crise politiques et sociale.

Car tout au long de cette semaine, les appels au dialogue se sont multipliés, sans succès. C'est d'abord le chef de l'Etat qui a appelé au dialogue dimanche dernier dans une allocution

à la nation. Puis, mardi, au centre des congrès. IBK y a ajouté une proposition : celle de former un gouvernement d'union nationale. Une proposition tout de suite rejetée par le M5 qui ne s'est pas déplacé d'ailleurs pour entendre les propositions du chef de l'Etat.

Puis jeudi, c'est la Cédéao qui a tenté une médiation. Trois ministres des Affaires étrangères, le Nigérien, le Nigérian et l'Ivoirien ainsi que le président de la Commission ont rencontré tous les acteurs de la crise. L'organisation africaine n'a cependant pas obtenu le report du rassemblement d'aujourd'hui.

« La mission note que l'arrêt de la Cour constitutionnelle dans le cadre du contentieux des dernières élections législatives est à la base de la crispation socio-politique actuelle. Elle invite donc le gouvernement de la République du Mali à reconsidérer les résultats de toutes les circonscriptions ayant fait l'objet de révisions par l'arrêt de la Cour. De nouvelles élections partielles pour les circonscriptions concernées devraient être organisées dans les meilleurs délais. En outre, la mission insiste sur la nécessité d'œuvrer pour le rétablissement d'un climat de confiance renouvelée entre les parties maliennes, éviter la violence, mettre en place un gouvernement consensuel d'union nationale tenant compte des recommandations du dialogue national inclusif, accélérer la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger », a déclaré Jean Claude Brou, président de la Cédéao. Finalement, les appels au dialogue lancé depuis la semaine dernière par IBK n'ont pas reçu de réponse favorable. « Il y a déjà eu des dialogues par le passé mais aujourd'hui, il y a une crise de confiance », rappelait jeudi à la sortie de la réunion avec la Cédéao l'ancien ministre Choguel Maiga, l'un des leaders politiques du M5.

■ Source : Rfi.fr



UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Saison des pluies : Le calvaire des riverains des caniveaux à Bamako

Pendant toute la période que dure la saison des pluies au Mali, les caniveaux dans la ville de Bamako restent constamment submergés par des ordures entraînées par les eaux de ruissellement qui débordent jusqu'aux habitations riveraines. Ce qui engendre la souffrance de ces dernières durant tout l'hivernage.

La vie pendant la saison des pluies dans certains quartiers de la capitale est un véritable calvaire. Et pour cause, au-delà des inondations destructrices causées par les eaux de ruissellement et les constructions anarchiques, certains habitants de la capitale malienne sont confrontés au débordement des caniveaux pendant l'hivernage.

En effet, ces moyens d'évacuation des eaux de pluie restent submergés par des ordures de tout genre (déchets plastiques, ordures mé-

nagères, troncs d'arbres, etc.).

La faute incombe aux riverains eux-mêmes qui utilisent des récipients d'infortune comme poubelles ou déversent le contenu de leurs poubelles dans les caniveaux, avec à l'esprit que les eaux de pluie l'amèneraient très loin de chez eux. Or, il suffit que la pluie ne soit pas de forte intensité pour que les résidus s'entassent devant sa propre porte ou non loin de là.

« Certaines familles passent tout l'hivernage à déverser leurs ordures dans les caniveaux à chaque fois que le temps menace ou que la pluie s'annonce, espérant que les eaux de pluie les emporteront avec elles les tas d'immondices », déplore Mahamadou, habitant de Faladié, en Commune VI du District de Bamako. D'autres, moins nantis, préfèrent habiter dans le lit des cours d'eau, inondables en cas de

très fortes précipitations.

« Vous savez, trouver une maison est difficile à Bamako. Il vaut mieux se débrouiller là où vous êtes pendant la période de pluies, malgré la souffrance et les risques d'inondation », raconte, Lassine Konta, père de famille.

« Nous ici, nous subissons des dégâts à chaque fois qu'il pleut. Car les eaux des caniveaux débordent et entrent dans la cour. C'est pour cela que nous avons déposé des cailloux ou des sacs de sables pour empêcher la pénétration des eaux », se désole Moussa Sissoko, un habitant de Sokorodji.

La saison des pluies constitue une période de calvaire pour certains Bamakois. Une situation qui interpelle non seulement les mauvais citoyens qui se permettent de déverser leurs ordures dans les caniveaux, mais aussi les occupants des lits des cours d'eau, malgré les interdictions et les risques qu'ils encourent ; ainsi que les autorités municipales qui s'adonnent à la vente de ces lieux sans viabilisation préalable, garantissant un meilleur cadre de vie. Alors, tous sont coupables à des degrés différents.

■ **Andiè Adama DARA**



Présidentielle en Côte d'Ivoire : Henri Konan Bédié annonce sa candidature à l'investiture du PDCI

Sans surprise, Henri Konan Bédié, 86 ans, a « accepté » d'être candidat à l'investiture du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) pour la présidentielle d'octobre. Une décision officialisée ce samedi à Abidjan. Une cérémonie millimétrée, des participants triés sur le volet du fait de la pandémie de coronavirus, trois interventions brèves, et le faux suspense entretenu ces derniers mois a pris fin. C'est Ghislain Lahoré Tchel Bi, présenté comme le plus jeune des délégués départementaux du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), qui a ouvert le bal, ce samedi 20 juin.

« Monsieur le président, les membres du secrétariat exécutif, les vice-présidents du parti, les délégués départementaux et communaux, les responsables des structures spécialisées vous demandent, avec insistance, de faire acte de candidature à la convention de désignation du candidat du PDCI-RDA à l'élection présidentielle du 31 octobre 2020 », a-t-il déclaré

sous les applaudissements de la quarantaine de personnes présentes au domicile d'Henri Konan Bédié.

Allégeance de la jeune génération

Initialement prévues mi-juin, les « conventions éclatées » devant permettre à l'ancien parti unique de se choisir un candidat à la magistrature suprême doivent se tenir les 24 et 25 juillet prochain. Sauf coup de théâtre, Henri Konan Bédié sera le seul candidat à l'investiture, puisque dans la foulée de la déclaration de Ghislain Lahoré Tchel Bi, la jeune génération lui a fait allégeance.

« Je retire ma candidature et je demande à tous les jeunes de s'aligner derrière vous, pour mener le combat et vous apporter la victoire », a ainsi affirmé l'ancien ministre Jean-Louis Billon, dont le nom circulait parmi les « présidents ». « Nous sommes des militants

unis, loyaux et nous allons jouer la force et la discipline du parti. Soyez assurés de mon indéfectible attachement à votre victoire », a-t-il ajouté en présence d'un autre ancien ministre, Thierry Tanoh, rentré récemment de Paris et dont le nom avait également été avancé comme candidat potentiel.

En réponse, l'ancien président (1993-1999) a accepté de faire « don de [sa] personne ». « Je reçois cette demande de candidature comme une mission de salut public découlant d'une attente forte de la base, m'imposant ainsi l'obligation "d'être candidat" lors de cette convention », a-t-il lancé, installé entre son épouse, Henriette, et son fidèle numéro deux, Maurice Kakou Guikahué, secrétaire général exécutif du PDCI.

Le PDCI resserre les rangs

Le « Sphinx de Daoukro », renversé par un coup d'État militaire en décembre 1999, a donc désormais le champ libre pour se relancer dans la course. La dernière fois, en octobre 2010, il était arrivé en troisième position à l'issue du premier tour, derrière Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara. Quoique convaincu qu'on lui avait volé sa place au second tour, il avait finalement soutenu ce dernier face au président sortant. En 2015, en dépit de vives protestations en interne, Bédié avait annoncé que le PDCI ne présenterait pas de candidat et ralliait la candidature d'Alassane Ouattara.



Guinée Conakry : Dr Ousmane Kaba crie haro sur la mal-gouvernance et le déni de la démocratie (Interview)



Le président du parti des démocrates pour l'espoir (PADES) a réagi au décret instruisant l'installation des conseils de quartiers et de districts. C'était lors d'un entretien (audiovisuel) accordé à nos confrères de Guineenews. A l'occasion, Dr Ousmane Kaba a réitéré sa candidature à la présidentielle prochaine présidentielle, non sans répondre aux critiques qui l'ont ciblé dans son propre camp pour la circonstance. Lisez !

Guineenews.org : le président de la République vient d'instruire son ministre de l'Administration du Territoire d'installer des conseils de quartiers et des districts, plus de deux ans après les

élections communales et communautaires dont les résultats déterminent ceux qui doivent être installés. Quelle est votre réaction ?

Dr Ousmane Kaba: Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Il aurait dû le faire plus tôt. Il faut qu'on apprenne dans ce pays à respecter la loi. Qu'on soit d'accord avec ou pas, il faut la respecter. Je rappelle que je n'ai pas voté cette loi personnellement pendant que j'étais député à l'assemblée, parce que j'ai estimé que ce sont les habitants du quartier qui doivent élire leur chef. Mais d'après cette loi, le maire est désigné par les responsables de la liste qui gagne. Il peut y avoir des cas où les habi-

tants d'un quartier ne souhaitent pas que quelqu'un devienne leur maire mais cette personne devient leur maire. C'est la raison pour laquelle, à l'époque je n'avais pas voté pour cette loi. Au fait je pense qu'elle est source de tension. Ceci dit, quand la loi a été votée il faut l'appliquer.

Guineenews.org : est-ce qu'il ne peut pas y avoir de fissures entre les partis de l'opposition membres du FNDC à cause de cette loi?

Dr Ousmane Kaba: En ce qui me concerne, non. Je ne pense pas. Cela ne signifie pas qu'il ne faut pas appliquer la loi. Il faut que les gens

apprennent vraiment les règles de la démocratie. En ce qui me concerne, ce n'est pas du tout un point de discorde. Non.

Guineenews.org : le décret fait allusion aux conseils de districts et de quartiers ; mais pas aux conseils régionaux normalement concernés par la même loi.

Dr Ousmane Kaba : c'est toujours le même principe. Il faut toujours respecter les lois. Et le chef de l'État qui est le chef de l'exécutif a une obligation de respecter les lois qui sont votées par le peuple de Guinée. L'exécutif peut participer au débat mais une fois qu'on se met d'accord et qu'on vote une loi, il doit la respecter. Quand ce n'est pas fait, c'est toujours dommage pour moi.

Guineenews.org : l'actualité c'est aussi le PADES et son président qui décident d'aller à la prochaine présidentielle avec ou sans le président Alpha Condé. Expliquez-nous-en.

Dr Ousmane Kaba : nous avons un vrai problème dans notre pays. On est avec un chef de l'État qui fait son deuxième et dernier mandat. Il a décidé contre toutes les règles démocratiques, contre lui-même ses propres engagements, de solliciter un troisième mandat. Ce que j'appelle le pouvoir à vie. Je ne suis pas d'accord évidemment mais je me bats parce que ma lutte contre le 3ème mandat n'a pas commencé avec le professeur Alpha Condé. En 2001 on était dans la rue avec le doyen Sida Touré pour nous opposer au 3ème mandat. Donc moi je suis toujours cohérent. On a toujours lutté contre le 3ème mandat, avant le professeur Alpha Condé, avec lui et probablement après lui. C'est une constance parce que nous avons toujours pensé que lorsqu'on ne respecte pas l'alternance, on ne peut pas avoir une société démocratique qui est pourtant une aspiration fondamentale des peuples d'Afrique aujourd'hui. Et que (si on l'avait ndlr) ça pourrait limiter la mauvaise gouvernance.... Je rappelle à tout le monde que le FNDC n'est pas une coalition politique. Sa mission citoyenne qui comprend et les partis politiques et les organisations de la société civile... c'est important de le savoir parce que les gens confondent le FNDC avec une coalition politique où il y aurait des accords poli-

tiques. Ce n'est pas du tout le cas. Nous sommes d'accord tous, partis politiques et organisations de la société civile, pour nous battre contre le troisième mandat. Ce qui est un défi pour notre société, au-delà même des problèmes politiques. Voilà ce sur quoi on s'est entendu. Alors, s'en prendre contre un troisième mandat, une présidence à vie ne signifie pas pour un parti politique dont la vocation est de conquérir le pouvoir par les urnes, l'abstention de ce parti politique aux différents votes qui sont...

Guineenews.org : dans quelles conditions vous irez à la présidentielle, sans oublier que vous n'avez pas pris part au double scrutin du 22 mars derniers parce qu'il y a des conditions préalables qui n'avaient pas été remplies?

Dr Ousmane Kaba : Nous nous sommes abstenus d'aller aux législatives. L'une des raisons en ce qui me concerne c'est que les législatives étaient couplées avec le problème de troisième mandat; parce qu'on a mélangé deux votes qui sont de natures différentes ; alors qu'on s'est vraiment battus contre le référendum. C'est ce qui a pesé chez moi surtout. Je ne pouvais pas accepter de cautionner un troisième mandat. Je ne pouvais accepter une nouvelle constitution qui va à l'encontre de toutes les règles démocratiques. Voilà les raisons. Aujourd'hui, quel est le choix que nous avons? Malgré tout, nous n'avons pas pu empêcher le président de la République de passer outre et d'imposer une nouvelle constitution. D'ailleurs on va en parler parce que de constitution, il n'y en a point. En réalité, la constitution qui a été votée est différente de la constitution qui a été promulguée, parce qu'il y a eu falsification sur plus de 41 articles, c'est-à-dire le tiers. C'est extraordinaire.

Guineenews.org : il y en a qui parlent de 21 articles changés.

Dr Ousmane Kaba : je peux vous en dire parce qu'on a eu des études très sérieuses en termes de comparaison... Le projet de nouvelle constitution a été publié dans le journal officiel. Donc nous avons un repère. C'est ce qui a été voté. Maintenant, ce qui a été promulgué a été aussi publié dans un journal officiel. Donc la comparaison est toute simple. On s'est

rendu compte qu'il y a eu modification de 41 articles. C'est extraordinaire. Prenez l'article 42 simplement entre les deux. Dans l'article 42 qui a été publié, les candidatures indépendantes étaient autorisées parce qu'elles n'étaient pas prohibées. D'ailleurs il y a eu campagne sur ça et cela a amené beaucoup d'organisations à soutenir le projet. Eh bien, tenez-vous bien, dans la constitution promulguée c'est interdit expressément. Falsification évidente! Dans la constitution promulguée, on parle maintenant de parrainage. Ce qui n'a existé nulle part dans le projet. Cela n'a jamais été discuté. C'est un exemple type de grande malhonnêteté intellectuelle qui serait passible de trahison à la haute cour de justice. Et on comprend maintenant pourquoi on n'a jamais pu mettre en place cette haute cour de justice.

Guineenews.org : du côté de la mouvance présidentielle on va vous opposer que ces différents documents sont dans le processus.

Dr Ousmane Kaba : ça n'a absolument aucun sens. Dès lors qu'on publie le projet officiel dans le journal officiel on ne peut pas dire que cela fait partie d'un brouillon parce que c'est ce qui a été publié dans le journal officiel comme projet soumis au vote. Donc l'argument est faible et fallacieux. Il y a eu beaucoup de discussions certes. Mais c'est la version finale qu'on publie dans un journal officiel. Voilà. On ne peut pas parler de différentes versions. Ça n'a aucun sens. La version finale a été publiée dans le journal officiel et c'est sur cette version finale que les citoyens ont été appelés à se prononcer. Que l'on reconnaisse la nouvelle constitution ou pas, le débat n'est même pas là en réalité parce que rappelez-vous, nul n'est censé ignorer la loi. Ça nous ramène d'ailleurs à notre discussion. Nous avons lutté contre la nouvelle constitution et nous avons dit que nous ne reconnaissons pas l'assemblée nationale. Cela ne signifie pas que l'assemblée nationale n'existe pas. Elle existe; c'est ça le fait. Comme en droit il faut distinguer le fait du jure. Je vous donne un exemple terre à terre. Cette assemblée nationale que nous ne reconnaissons pas vient de prendre une décision pour proroger l'état de siège. Et ça s'impose à tous les individus, à toutes les personnes. Donc je crois que les gens n'ont pas compris

la notion de non reconnaissance juridique. Pour simplifier, lorsqu'on dit qu'on ne reconnaît pas une institution, ça veut dire simplement qu'on ne veut pas travailler avec cette institution. Nous allons l'ignorer en termes de rapports de travail. Mais cela ne signifie nullement que l'institution n'existe pas. Donc nous sommes dans une situation où nous avons fait un demi-échec ou une demi-réussite. Ça dépend de quel côté on veut se placer. Pourquoi? Parce que nous n'avons pas pu arrêter la nouvelle constitution. Nous n'avons pas pu arrêter le vote. Ça existe. Mais par ailleurs nous avons réussi à décrédibiliser et le double scrutin et l'assemblée nationale au niveau de l'opinion nationale et des organisations internationales...

Guineenews.org: même si cette assemblée sort peu à peu de l'isolement...

Dr Ousmane Kaba : ...elle a des difficultés à se faire reconnaître à l'international. Donc on ne peut pas dire que notre combat au FNDC a été inutile. Ce n'est pas vrai. Nous avons eu des résultats, mais nous n'avons pas pu empêcher cela. Alors la question est celle-ci: supposons qu'on arrive comme ça à l'élection présidentielle. Notre objectif aujourd'hui, c'est toujours de ne pas reconnaître la constitution, c'est de ne pas reconnaître l'assemblée nationale et donc d'empêcher le président de la République de se présenter pour un troisième mandat. C'est ce que nous souhaitons. C'est l'objectif de notre combat. Mais si on arrive à l'élection présidentielle sans parvenir à dissuader le président de la République d'être candidat, notre question est de savoir si nous allons laisser le président tout seul...ou bien nous allons en compétition pour donner la chance au peuple de Guinée de choisir... C'est ce qu'on appelle la politique de la chaise vide. Je pense que ce n'est pas une bonne chose. La politique de la chaise vide n'a jamais fait avancer une opposition. Ceci ne signifie nullement que nous cautionnons ce que le gouvernement fait. Il y en a qui disent que si nous le faisons c'est que nous cautionnons ce que le gouvernement fait. Ce n'est pas vrai. Ça s'impose à nous. Imaginez une situation où le président est tout seul... si nous allons en compétition avec lui, le peuple de Guinée peut changer et renverser la situation. Donnons une chance au peuple de Guinée. Ne faisons pas

le dos rond. Ne nions pas la réalité.

Guineenews.org : nous sommes d'accord que l'attitude du peuple peut être déterminante. Mais derrière, vous êtes de ceux qui ont dénoncé le manque de qualité du fichier électoral sur la base duquel les dernières législatives ont eu lieu. Est-ce que ce fichier ne risque pas d'être un handicap sérieux pour vous?

Dr Ousmane Kaba : pas du tout parce que nous sommes en train de lutter pour que ce fichier soit assaini. Tout ce que nous faisons actuellement c'est pour avoir des élections libres et transparentes. Ce combat n'est pas abandonné. Il faut le continuer tous les jours. Ce que je dis, si jamais nous n'arrivons pas à infléchir la position du chef de l'Etat, il nous trouvera sur son chemin pendant les élections. Nous n'allons pas faire le vide. Je ne peux pas l'accepter parce que nous avons un parti politique ; nous engageons des milliers de jeunes. Et on ne va pas s'amuser à dire à ces jeunes, tout le temps, qu'on les a engagés dans un parti politique où nous nous préparons, pour nous désister à la dernière minute. Nous n'allons pas faire ça pas ce que nous sommes une organisation politique. Il y a deux choses que je voudrais bien clarifier parce que les gens mélangent les choses. Un parti politique est créé pour participer à des élections et prendre le pouvoir politique. C'est ça l'objet d'un parti politique. Ce n'est pas le cas de la société civile. Donc déjà nous avons des objectifs différents. On s'est retrouvé dans le cadre du FNDC qui n'est pas, encore une fois, une alliance politique. J'entends les gens dire qu'ils sont trahis. Alors je me pose la question de savoir comment ils sont trahis. Est-ce que nous avons un accord politique? Pas du tout. L'accord que nous avons n'est pas politique. C'est un accord citoyen encore une fois. Ce n'est pas une coalition politique. C'est une coalition citoyenne. En plus, je précise que nous sommes contre le troisième mandat du professeur Alpha Condé et moi je ne change pas de camp. Moi j'ai commencé à lutter contre ça avant le FNDC. Encore en 2001, j'étais dans la rue. Je suis un homme cohérent. J'entends des politiciens qui crient aujourd'hui. Lorsque nous avons fini notre mandat à l'assemblée nationale, j'étais le seul à faire le vide. Et j'ai demandé à tout le monde de ne pas prolonger

notre mandat, pour que nous soyons en position de demander au chef de l'Etat de ne pas prolonger son mandat. Ces formations politiques, qu'est-ce qu'elles ont fait? Elles ont continué à siéger à l'assemblée nationale malgré que leur mandat était fini, pour leur intérêt personnel. Aujourd'hui, ces formations politiques sont très mal placées pour me dire... parce que moi je suis un homme cohérent et la politique du PADES est une politique cohérente. Il n'y a pas de trahison. Nous, nous avons notre position bien avant le FNDC. FNDC ou pas, nous allons toujours lutter contre la mauvaise gouvernance du professeur Alpha Condé. Nous allons toujours lutter contre le troisième mandat. Et nous allons lutter pour qu'il y ait l'alternance démocratique dans ce pays.

Guineenews.org: vous avez anticipé monsieur le président, mais vous permettez que je revienne là-dessus... En ce qui concerne vos relations au niveau du FNDC où certains de vos collègues semblent vous reprocher ce que vous venez de rejeter, aujourd'hui, les rapports qui existent entre vos collègues des partis politiques et de la société civile et vous sont-ils bons?

Dr Ousmane Kaba : je peux vous assurer qu'au FNDC, on se parle et qu'il n'y a aucune animosité ni avec les partis politiques ni avec la société civile. D'ailleurs, le jeune qui avait parlé a parlé trop vite, il a présenté des excuses. Je ne reviens pas sur ça, parce qu'encore une fois, permettez-moi de me faire comprendre : le FNDC n'est pas une coalition politique... c'est une coalition citoyenne qui regroupe des partis politiques qui ont pour vocation de conquérir le pouvoir par les urnes ; et la société civile qui n'a pas pour vocation de concourir pour le pouvoir. Donc la décision de se présenter aux élections présidentielles ne revient qu'aux partis politiques, au le PDES et à ses militants. Il n'y a absolument aucune permission à demander à qui que ce soit. Et ce n'est pas du tout un cas d'indiscipline. Je trouve que c'est incohérent, parce que ce n'est pas ce sur quoi on s'en convenu... Et si les hommes politiques avaient été cohérents comme moi à la fin de notre mandat à l'assemblée nationale, s'ils avaient démissionné, on aurait eu le vide institutionnel. La Guinée

aurait été sanctionnée à l'international et on n'aurait pas traîné pour faire ces élections législatives. Le gouvernement aurait été obligé d'organiser des élections législatives immédiatement, parce que la Guinée allait être soumise à des sanctions à la fois diplomatiques, économiques et financières. Malheureusement, les politiciens n'ont pas pris leur responsabilité. Ils ont continué à siéger à l'assemblée nationale, sur la base d'un décret... et ça nous a affaiblis. Et c'est l'une des raisons pour lesquelles on n'a pas réussi à bloquer la nouvelle constitution. Donc aujourd'hui, la tentation est très grande de raconter du n'importe quoi, de parler de trahison quand il n'y en a pas, de mélanger les objets des différentes organisations parce qu'encore une fois, nous n'avons aucune coalition politique. Il faut que ce soit clair.

Guineenews.org : et pour ce qui est de la marche projetée par le FNDC le huit (8) juillet, est-ce que vous êtes dans des dispositions d'y participer?

Dr Ousmane Kaba : Mais c'est nous qui

avons pris la décision. C'est moi le FNDC (rire)... Vous oubliez. Il ne faut pas que les gens profitent pour vouloir faire éclater le FNDC parce qu'il y a beaucoup de forces négatives dans le pays. Le pouvoir est aux aguets pour faire croire que le FNDC est en train d'éclater. Ce n'est pas vrai... Nous nous asseyons avec les partis politiques et les organisations de la société civile pour discuter de l'agenda du FNDC, de la stratégie et des actions à entreprendre. Donc je peux vous rassurer que la décision du PADES ne met pas en cause la cohésion au niveau du FNDC. Même aujourd'hui nous avons une réunion pour discuter de tous les aspects. Là où je suis d'accord avec vous, il faut qu'on discute pour que tout le monde se comprenne et qu'on partage les opinions des uns et des autres. C'est ça aussi la démocratie.

Guineenews.org : Pour terminer, vous faites allusion à des forces négatives, à des tentations. Dans le même sillage, il y en a qui dans leurs interprétations mettent votre sortie au compte de la situation actuelle où on s'attend à un re-

manement du gouvernement actuel, sachant que la main vous avait été tendue, une proposition vous avait été faite lors de la composition du gouvernement sortant. Est-ce que cette possibilité existe encore?

Dr Ousmane Kaba : c'est une très bonne question, parce que je vous ai toujours dit que je n'agis pas comme les autres Guinéens. J'agis par principe. Et c'est la raison pour laquelle les autres pensent toujours qu'il y a trahison parce qu'ils ont l'habitude de trahir pour leurs intérêts personnels (rire). Moi Docteur Ousmane Kaba, je ne participerai jamais à un gouvernement du professeur Alpha Condé. Pour une raison très simple. Je ne peux pas encourager la mauvaise gouvernance et le déni de démocratie dans notre pays. C'est très simple!

Entretien réalisé par Thierno Souleymane Diallo en collaboration avec Sékou Sano

SAER EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest

Championnat national de basket-ball : La reprise est prévue pour le 30 juin prochain

Après quelques mois d'arrêt à cause de la pandémie de Covid-19, les basket-teurs et basketteuses retrouveront les parquets à la fin de ce mois, plus précisément le mardi 30 juin prochain. L'annonce de cette bonne nouvelle a été faite la semaine dernière par Harouna Boubacar Maïga, président de la Fédération malienne de basketball.

Longtemps restés à la maison pour cause de Covid-19, les joueurs et les joueuses du championnat national de basketball D1 vont bientôt retrouver les parquets. Selon le président de la Fédération malienne de basketball, le ministère de la Jeunesse et des Sports a déjà donné son feu vert pour la reprise de la compétition. "Depuis un moment, nous avons contacté le département de la Jeunesse et des Sports pour la reprise des compétitions conformément à notre programme d'activités 2019-2020. Heureusement, il a donné le feu

vert, c'est pour cela que nous avons décidé de fixer la date de la reprise au 30 juin 2020. Donc, les équipes peuvent reprendre les entraînements dès cette semaine", a-t-il précisé, avant d'ajouter que les rencontres se dérouleront à huis clos et dans le strict respect des mesures-barrières édictées par les autorités sanitaires.

Il a également souligné que les membres de la Fédération malienne de basketball ont profité de l'arrêt des compétitions pour nouer de nouveaux partenariats. "Nous avons profité de la période morte pour nouer de nouveaux partenariats avec le Groupe Canal+ Mali et le Groupe Renouveau TV pour la transmission des rencontres en direct et organiser des rencontres avec nos partenaires traditionnels dans la perspective de la reprise des activités. Nous avons aussi élaboré deux programmes, à savoir une reprise progressive des activités en

fonction de l'évolution de la pandémie de Covid-19 et la possibilité de disputer les rencontres à huis-clos. La phase aller du championnat national était presque terminée parce qu'il ne restait qu'une journée. Pour la phase retour, nous allons commencer d'abord avec les rencontres à huis-clos, mais les supporters pourront suivre ces rencontres sur Facebook et sur Youtube en direct", a-t-il expliqué.

Sur le plan international, le patron de l'instance dirigeante du basketball malien a indiqué que trois échéances attendent le basketball malien. "Les championnats d'Afrique de catégorie d'âge, la Coupe du monde et la Basketball Africa league. La Fiba-Monde a maintenu l'organisation simultanée des Coupes du monde U17 Garçons et Filles pour la période du 15 au 23 août 2020, ainsi que les Afrobasket U18 Filles et Garçons. A cet effet, la Fédération malienne de basketball demande à l'ensemble de ses partenaires de bien vouloir prendre les dispositions pour nous accompagner, afin de sauver la saison sportive 2019-2020", dit-il.

■ Mahamadou TRAORE





Football : La ligue des champions se jouera jusqu'à son terme

C'est désormais officiel, la lucrative ligue des champions se jouera finalement jusqu'à son terme en août. Pour rappel, la compétition phare des clubs européens avait été suspendue pour raison de la Covid-19.

Selon le compte de l'UEFA champion ligue sur Twitter, les quarts de finale, les demi-finales et la finale se joueront comme un tournoi à

élimination directe à Lisbonne, au Portugal entre le 12 et le 23 août 2020. Tous ces matchs seront en une seule confrontation dans ce tournoi final entre les huit dernières équipes en lice, dont le Paris SG ou l'Atlético Madrid déjà qualifiés, il n'y aura donc pas de remontada et la règle des buts comptant double à l'extérieur sera mise de côté.

Les matches seront désormais à élimination

directe, et débiteront le 12 août avec les quarts de finale. Les rencontres doivent être réparties entre le stade Alvalade, où évolue le Sporting, et le stade de la Luz, entre du Benfica. Les demi-finales sont programmées les 18 et 19 août, la finale le 23 août.

Une décision est attendue sur la question de savoir si les quatre tours restants des 16 matches retour, qui auront lieu les 7 et 8 août, auront lieu au stade de l'équipe à domicile ou au Portugal. Les tirages pour les quarts de finale et les demi-finales, conclut le tweet, auront lieu le 10 juillet 2020 au siège de l'UEFA à Nyon. Le calendrier exact des matches sera communiqué après ce tirage.

■ T. CAMARA



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous pouvez amorcer une formation pour redonner du souffle à votre carrière. Saturne et Pluton-Capricorne vous obligent à faire des concessions et effectuer des tâches peu agréables avant de vous sentir à un poste qui correspond le plus à votre personnalité.

Vous continuez de réfléchir à des moyens de réaliser des économies. Vous pouvez trouver des astuces ou réaliser du bricolage encore pour aujourd'hui. Le besoin de transformer les objets pour éviter des frais est un moyen de stabiliser votre trésorerie.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous arrivez plein de bonnes intentions au travail. Vous décidez de laisser les vieilles querelles entre collègues au placard. Vous relativisez, vous ne rétorquez plus aux petites piques. Vous vous sentez plus léger et ça fait du bien !

Vous redoutez la pénurie, mais vous n'avez aucune crainte à avoir, la journée s'annonce bien. Aujourd'hui des petits revenus supplémentaires vous permettent de vous octroyer quelques bonus, ça tombe très bien. Vous êtes plus que satisfait.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les discussions avec un collègue peuvent vous envoyer vers des pistes professionnelles inattendues. Votre besoin de communiquer peut vous orienter vers une activité en équipe. Un nouveau poste peut être recherché en dilettante, car rien ne presse.

Des déceptions sont possibles avec les attentes matérielles. Si l'on vous demande de prêter de l'argent, réfléchissez à deux fois. Le budget est insuffisant dans le train de vie. Votre salaire part rapidement dans les sorties amicales et les coups de coeur.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Un tournant de carrière pourrait subvenir si vous le souhaitez depuis longtemps. Jupiter s'y emploie et la promesse d'une meilleure situation stimule votre esprit d'entreprise. Vous vous montrez nettement plus actif et les résultats vous donnent raison.

Toutes les conditions sont réunies pour l'amélioration de votre situation, de votre confort de vie et de vos finances. Il faut dire que vous avez fait ce qu'il fallait pour ! Rien n'est dû au hasard. Le mérite en revient à vous seul.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aimeriez avoir des responsabilités plus grandes. Avec Uranus en Taureau, ce souhait peut se présenter d'une façon inattendue, par un remplacement momentané. Ne provoquez pas la situation, le hasard et une rencontre sont à l'origine de cette évolution.

L'imprévu est l'une des causes de dépenses imprévisibles. Cependant, Mercure dans votre signe vous donne une bonne disposition pour la gestion et pour bien organiser le budget. Des astuces ou de bonnes affaires sont possibles pour gagner des économies.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous êtes un excellent élément dans votre entreprise. Votre hiérarchie vous donne de nouvelles responsabilités, vous avez l'opportunité de démontrer vos talents. Vous reprenez la direction d'un projet en cours, votre détermination paie. Foncez !

Aujourd'hui vous pouvez améliorer vos revenus, mais avant de vous lancer, réfléchissez bien, n'agissez pas sur un coup de tête. Vous avez besoin de conseils avisés. Pour éclairer votre lanterne, rapprochez-vous d'une personne spécialisée en finances.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Les astres en Vierge vous donnent envie de vous isoler. Une petite introspection survient par rapport à votre carrière professionnelle. Vous pouvez songer en secret à un tournant dans votre parcours professionnel. Cependant la patience est recommandée.

Pour réaliser des économies, vous pouvez faire du bricolage ou vous orienter vers les soldes. Vous êtes prudent pour les dépenses qui ne sont pas liées à des obligatoires. Le bon sens règne, si vous faites un achat cher, pensez à le régler en plusieurs fois.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

C'est le moment d'agir ! Mars booste votre esprit d'entreprise et Neptune votre inspiration. Avancez vos pions. Une rencontre importante pour votre avenir professionnel est possible aujourd'hui. Soyez attentif aux signes !

Ne vous laissez pas tenter par un achat qui constituerait une dépense excessive. Ce n'est pas parce que vous avez un compte bien garni que vous devez le dilapider. Freinez votre désir de possession qui en fait ne compense qu'un manque dans un autre domaine. À méditer !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous pourriez engager une formation intéressante pour la continuité de votre carrière professionnelle. Jupiter en Sagittaire vous donne la possibilité d'amorcer des démarches et faire valoir vos compétences et de passer à une étape prometteuse pour l'avenir.

Il règne un climat de dépenses diverses qui partent dans les articles pour vous faire plaisir. Les vêtements et les coups de coeur dans les boutiques peuvent faire partie de vos achats. Des petites contrariétés sont capables de créer des dépenses compulsives.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Un proche de votre entourage professionnel vous fait de l'ombre. Vous êtes agacé de voir cette personne dans le top du classement, vous tentez de lui tirer la bourre, vous avez plus d'un tour dans votre sac, vous usez de différents stratagèmes.

Aujourd'hui grâce à des finances prospères vous prenez les devants pour faire de nouveaux projets. Achats de mobilier ou autres, vous listez ce dont vous avez besoin. Vous adoptez un comportement raisonnable. Bravo, c'est tout à votre honneur.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Les activités réclament d'être réactif et d'anticiper aussi pour évoluer. Vous êtes largement à la hauteur et pouvez booster ceux qui travaillent à vos côtés. Attention à la rivalité professionnelle qui pourrait s'abattre dans un projet professionnel.

Si vous faites une sortie avec un ami, il est nécessaire de vous fixer une limite de dépenses. Les astres vous donnent envie de craquer sur des articles haut de gamme ou des objets décoratifs pour embellir votre intérieur. Les dépenses sont diversifiées.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous préparez activement votre rentrée. Vous ne laisserez rien au hasard. Vous revoyez l'organisation, anticipez votre planning et mettez en place de nouvelles stratégies. Vous êtes à fond dans votre job, la famille pourrait s'en plaindre...

Sous les influx bénéfiques de Saturne et de Pluton, votre gestion sera exemplaire ! Si tel n'est pas le cas, ces deux astres vous rappelleront à l'ordre ! Vous ne pourrez échapper à la vérification de vos comptes et à une refonte de votre budget.

**Promo
Modem 4G**



Proche de vous

29 000 FCFA

au lieu de ~~39 900F~~

- 25%

**JUSQU'À 10 APPAREILS
CONNECTÉS EN SIMULTANÉ**



4G

**5 Go
offerts**



SPiRiT

Jusqu'au 30 juin 2020

Profitez du meilleur de l'Internet mobile pour vos **smartphones, tablettes et ordinateurs** avec une vitesse de connexion allant jusqu'à **150 Mbit/s**.

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official